

Rédaction et administration
430 EST, NOTRE-DAME
MONTRÉAL
TELEPHONE: HARbour 1241\*
SERVICE DE NUIT: Administration: HARbour 1243

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Abonnements par la poste
Edition quotidienne CANADA (Sauf Montréal et banlieue) \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

La succession de M. Ferns

M. Ferns part de l'hôtel de ville. M. Ferns était président du bureau des estimateurs. Il a rempli cette fonction pendant plusieurs années. Personne n'a jamais douté de sa compétence.

Mais il est possible que l'on pousse, à l'hôtel de ville, M. Terrault vers ce nouveau poste. Pour des raisons qui restent obscures, on ne désire plus ses services comme ingénieur-consultant.

Si on devait sortir du cadre des employés de son service parce que, comme il est dit plus haut, les nominations n'ont pas été faites du simple point de vue de la valeur des candidats...

Or, nous ne devons jamais perdre de vue que c'est par les impétrants de langue française aux postes les plus importants, dans toutes les administrations, que nos compatriotes d'autre origine que la nôtre nous jugent.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

De la sorte nous écartons la moitié des candidatures acceptables quand celles-ci seraient déjà difficiles à trouver en cherchant dans le champ complet.

Or, nous ne devons jamais perdre de vue que c'est par les impétrants de langue française aux postes les plus importants, dans toutes les administrations, que nos compatriotes d'autre origine que la nôtre nous jugent.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

S'ils sont portés parfois à nous sous-estimer, voire à nous mépriser, pouvons-nous les blâmer? Faisons notre mea culpa sur notre propre poitrine et évitons les fautes qui nous ont humiliés.

A Ottawa Le travail qui s'amorce

A propos de l'enquête des onze, qui serait une grande enquête économique

(Par Emile BENOIST) Ottawa, 5. — Rien en somme n'est plus pareil à une session parlementaire qu'une autre session parlementaire. On pourrait d'ailleurs dire avec autant de raison que rien n'est plus différent d'une session parlementaire qu'une autre session parlementaire.

Par la forme procédurière, qui tient presque de la rigidité sacramentelle, toutes les sessions se ressemblent de façon singulière: un discours du trône qui ne va pas sans une "adresse" de remerciements au représentant du roi; un discours du budget, des résolutions et des motions, des projets de loi, chaque chose à son heure et selon un ordre prévu dans les règlements.

Malgré la procédure, le cadre des formes rigides, chaque session a pourtant son caractère propre. Par exemple, la session fédérale de 1917, celle de la conscription et de l'achat des chemins de fer de Mackenzie et Mann par le gouvernement avait été bien différente de celle de 1926, la session de l'enquête des douanes et de la double crise constitutionnelle provoquée par le gouverneur général du temps, avec l'aide, il est vrai, de M. Arthur Meighen; bien différentes de ces deux-là la session de 1930, à la veille de la démission de M. Bennett au pouvoir, et celle de 1931, la session du raz de marée protectionniste, de la première enquête de la Beaurharnois et de la politique dictatorialiste, de même que celle de 1932, avec ses innombrables enquêtes: deuxième enquête sur les affaires de la Beaurharnois, par une commission sénatoriale, enquête sur l'industrie et le commerce de l'essence, enquête sur les souscriptions aux caisses électorales, etc., etc.

Le texte même de la résolution soumise par le premier ministre pour instituer cette enquête était déjà assez large "Qu'un comité spécial de onze membres de la Chambre soit institué pour rechercher et examiner les causes de l'écart considérable entre les prix que le producteur reçoit pour ses marchandises et les prix que les consommateurs paient pour lesdites marchandises; le système de distribution au Canada, des produits de la ferme et des autres

(Suite à la deuxième page)

Une enquête générale L'enquête de première importance, cette session-ci, c'est évidemment celle que le premier ministre, M. R.-B. Bennett, confie à onze députés qui seront inévitablement désignés.

Les onze enquêteurs devront connaître non seulement de l'achat monopolisé et de ses effets sur le commerce en général, mais de toute la question économique pour ainsi dire: production, distribution, consommation des marchandises, conditions de travail dans les diverses industries, opérations financières, etc.

Le texte même de la résolution soumise par le premier ministre pour instituer cette enquête était déjà assez large "Qu'un comité spécial de onze membres de la Chambre soit institué pour rechercher et examiner les causes de l'écart considérable entre les prix que le producteur reçoit pour ses marchandises et les prix que les consommateurs paient pour lesdites marchandises; le système de distribution au Canada, des produits de la ferme et des autres

(Suite à la deuxième page)

Ainsi parle le lecteur... Autour de "Né à Québec... Louis Jolliet"

En marge d'une appréciation d'Albert Pelletier

La renommée, qui n'a pas toujours tort, a consacré la compétence et la probité d'Albert Pelletier en critique littéraire. Il serait en ce domaine un des juges les plus avisés et les moins partiaux. En toute franchise et froidement, il prononce une sentence à la lumière de doctrines littéraires parfois un peu rigides, mais saines et vigilantes. De ces disciplines vitales il est un habile théoricien, un implacable dialecticien.

Mais rien n'est moins certain qu'il ait droit d'étendre à l'infinitif la juridiction du tribunal littéraire. La récente critique de Né à Québec... s'attaque surtout au fond, aux assises de l'oeuvre. A son avis, la vie de Jolliet ne s'éloigne pas assez de l'histoire et son caractère domine trop peu l'homme qu'il fut.

Alain Grandbois annonce en titre, de propos délibéré et fort sagement, qu'il choisit le cadre du récit. Par définition, le récit est une relation. Et dans la cité des lettres, le loge beaucoup plus près de l'histoire que du roman et de l'épopée, sans pour cela dédaigner de rendre visite à ses plus fantasques voisins. Si l'avance et le mysticisme des documents relatifs à Louis Jolliet ont sans doute dissuadé l'auteur d'entreprendre une oeuvre rigoureusement historique, d'ailleurs dépourvue d'originalité, par ailleurs l'impérissable souvenir de maintes apothèses biographiques et la sainte horreur du brulage devaient à coup sûr le prémunir contre les périls d'une tentative d'épopée. Les chemins sont trop abrupts qui mènent à l'épique ou à l'héroïque. Et sont même, décidément vaseuses à l'excès les ornières où se débat la ferraille de la Légende d'un Peuple.

D'avoir adopté une aussi prudente position, l'auteur s'exposait à un double tir, à deux bombardements en sens contraire. D'un côté de la critique, sa biographie est trop romanesque, et de l'autre, celle de M. Pelletier, elle ne l'est pas assez. Tant il est difficile de contenir tout le monde et son père, et soi-même par-dessus le marché.

Il a paru à Alain Grandbois qu'il lui seul il appartenait de placer son oeuvre sous l'histoire. Il a romancé la vie de Jolliet à sa guise dans les justes bornes d'un récit et à l'ombre des faits. La critique abuse outrageusement de ses prérogatives quand elle cherche à ravir à l'écrivain la dernière de ses libertés, l'inviolable, celle du genre littéraire, du cadre de l'oeuvre. Autant transformer de force un poète en romancier, un romancier en historien ou même vice versa. Tâche aussi anor-

male que l'inversion des sexes. Où la critique retrouve ses véritables droits, c'est à chercher et à décider comment l'auteur a parcouru la route littéraire choisie. Il convient de reconnaître ici juridiction à M. Pelletier. Et si la contestation se poursuit, ce n'est pas contre le droit de juger, mais uniquement sur le mérite du jugement.

Il n'est pas d'une évidence très éclatante que "chaque page repose sur des données strictement historiques", et que la résurrection de Louis Jolliet n'ait rien gagné au libre jeu du récit. Certes la prohibition de l'auteur n'a pas abusé de l'indulgence de la formule, quel-que généreuse qu'elle fût. Il a plus de fidélité à l'histoire, mais une fidélité relative, humaine. Il a si peu juré esclavage à demeure que nombreuses sont ses incartades. Et le domaine de la fantaisie empiète constamment sur celui de la réalité. Personne ne saurait, par exemple, réclamer l'authenticité des entrevues et des discussions de Jolliet avec les indigènes. Et quoi qu'il dût en penser, le sauvage Isoton n'a pas dirigé une aussi éloquente philippique contre le vol par les Français des territoires des femmes et des fourrures des premiers habitants du pays.

On ne voit pas non plus très bien comment Alain Grandbois, qui pourtant aime son héros, le rapetisse en refusant de le grandir outre mesure, encore moins en quoi il en fait une espèce de pantin de salon "plastonné et un peu guindé". Il n'a pas couru le risque de le défigurer en le transfigurant. Mais il le tient admirativement à hauteur d'homme, du grand hom-

(Suite à la page 2)

Un nouveau tirage LA CONFERENCE DE SON EMINENCE

La livraison du "Document" qui contenait la récente conférence prononcée au Cercle Universitaire, par S. E. le Cardinal Villeneuve, ainsi que l'allocation de S. Ex. Mgr Gauthier, s'est enlevée avec une telle rapidité qu'il nous a fallu donner un nouveau tirage. Celui-ci est maintenant prêt. On peut donc continuer à ordonner cette brochure.

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE La perspective de nouvelles émeutes porte Daladier à renforcer les troupes de Paris, aujourd'hui

Manifestations royalistes et "francistes" — Le préfet de police Chiappe expulsé sommairement — Démission du préfet de la Seine — Chiappe refuse la résidence générale du Maroc

LE PARTI SOCIALISTE APPREHENDÉ UN COUP D'ETAT ROYALISTE

Bloc-notes Ce projet de loi Il faudra revenir à loisir sur le projet de loi comportant centralisation des services de traduction, que le Secrétaire d'Etat, M. Cahan, vient de déposer à Ottawa.

Notons tout de suite cependant — le temps et l'espace nous manquent pour faire davantage ce matin — quelques points particuliers. Premièrement, quelle que soit la valeur propre du projet de loi, quelque danger qu'il puisse révéler, nous sommes de ceux qui, à raison de leur connaissance du passé de M. Cahan et des sacrifices considérables — beaucoup plus considérables qu'on ne l'imagine généralement — qu'il a faits pour la défense des minorités, ne peuvent lui prêter des intentions hostiles à notre groupe ethnique, ou à l'influence qui doit logiquement lui revenir dans l'ordre fédéral.

Deuxièmement, il est possible (nous n'en savons rien) que le système actuel, soit à cause de son mécanisme propre, soit à cause de l'insuffisance de tel ou tel individu, ne donne point entière satisfaction.

Mais ceci dit, et c'est notre troisième point, il semble bien, dès qu'on l'examine d'un peu près, que le projet de centralisation des services ne répondrait ni à l'objectif d'efficacité, ni même à celui d'économie, qu'il prétend atteindre.

Il semble bien encore que, dans son fonctionnement pratique, et c'est un quatrième point à noter, il risquerait, non seulement de donner, sans économie réelle, des résultats inférieurs du point de vue traduction, mais encore de diminuer, dans des proportions considérables, la quantité, déjà trop réduite, de la matière traduite, et donc de rapetisser la place insuffisante faite au français dans les services fédéraux.

Sur tous ces points, et sur quelques autres, nous reviendrons très prochainement, avec des faits et des exemples topiques.

Il y a peut-être des améliorations à faire; mais le remède, bien au contraire, ne nous paraît point être celui que présente le projet de loi actuel. Et nous croyons qu'il est relativement facile de le démontrer, — à la satisfaction même du Secrétaire d'Etat.

Ces pages Tous nos lecteurs auront sans aucun doute été frappés de l'intérêt qu'aurait, comme toutes les précédentes, d'ailleurs, les deux pages consacrées samedi à la paroisse Saint-Marc de Rosemont. La ville de Montréal s'est développée avec une telle rapidité, au cours des trente dernières années, que bien peu de ses citoyens ont pu en suivre le progrès. Posons la question pour Saint-Marc: Combien de nos lecteurs, même parmi ceux de Montréal, connaissent ce que nous avons publié samedi?

Les paroissiens de Saint-Marc ont profité de cette occasion pour se faire une bonne réclame. S'ils attirent chez eux de nouveaux paroissiens, ils ont chance d'en retirer un double avantage: certains pourront louer des logements, tous bénéficieront du fait qu'un plus grand nombre de paroissiens contribueront aux frais du culte.

Cette réclame générale, doublée de réclames individuelles pour bon nombre de gens, coûte relativement peu cher aux intéressés.

D'autres paroissiens voudront sûrement en profiter. L'occasion, pour ceux qui veulent attirer de nouveaux paroissiens, est particulièrement favorable, puisque nous sommes en pleine période de location.

O. H.

Si vous voyagez... adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies, paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurance bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARbour 1241\*

25 ans, 25,000 QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSE.

PARIS, 5 (S.P.A.) — La perspective de nouvelles émeutes a porté le gouvernement à renforcer les troupes de la capitale aujourd'hui. Dix mitrailleuses ont été mises en position de tir dans certaines rues de la capitale.

Les royalistes, des associations d'anciens combattants et un groupe qui se proclame "franciste" projettent d'accueillir par au moins quatre manifestations la présentation du nouveau cabinet Daladier au Parlement, demain. Ce cabinet a été remanié, il y a plusieurs heures. Le lieutenant-colonel Jean Fabry s'est démis du ministère de la guerre, qui a été confié à M. Joseph Paul-Boncour. Au ministère des finances, M. Paul Marchand a remplacé M. François Piétri. Le portefeuille de l'enseignement technique est passé des mains de M. Gustave Doussain à celles de M. Alexis Jaubert.

CHIAPPE EXPULSE Mais la mesure la plus retentissante que le nouveau gouvernement Daladier a prise jusqu'à présent, c'est d'avoir expulsé sommairement M. Jean Chiappe du poste de préfet de police de Paris. Se solidarisant avec M. Chiappe, M. Edouard Renard a vite résigné la fonction de préfet de la Seine. Au cours des manifestations, dimanche, des royalistes ont acclamé le préfet de police expulsé. L'association des anciens combattants de Paris — 12,000 membres — a annoncé qu'elle manifesterait demain contre l'expulsion de M. Chiappe, qu'elle dit victime d'une injustice. Le gouvernement affirme que M. Chiappe était un ami du fi-

nancier Stavisky. Après lui avoir enlevé la préfecture de police, il a ordonné à M. Chiappe de se rendre au Maroc comme résident général. M. Chiappe a refusé ce nouveau poste.

DEFLECTIONS Le gouvernement craint que l'expulsion de M. Chiappe ne cause des déflections chez la police parisienne. Il le craint à ce point qu'il a fait venir des troupes provinciales et des spahis. Lorsque M. et Mme Chiappe ont quitté définitivement la préfecture, aujourd'hui, une foule énorme leur a témoigné de la sympathie.

Il paraît que le ministre du travail, M. Eugène Frot, et le ministre de la guerre, M. Paul-Boncour, ont pris des dispositions pour appliquer un plan que M. Chiappe lui-même a mis au point, il y a quatre ans, pour la répression des émeutes.

COUP D'ETAT Le parti socialiste a posté des troupes de choc à plusieurs endroits. Ce que ce parti appréhende, ce n'est pas seulement la chute d'un cabinet: c'est un coup d'Etat royaliste.

CONCENTRATION DE TROUPES On apprend qu'il y a concentration de troupes à Versailles et à Saint-Germain.

Le conseil municipal de la capitale a ajourné indéfiniment le banquet qu'il offre, chaque année, au président de la république. Ce banquet devait avoir lieu jeudi.

Le Tyrol autrichien sous l'autorité des fascistes d'Autriche

Une grande commission remplace le gouvernement de cette province

VIENNE, 5. (S.P.A.) — Le Tyrol autrichien est sous l'autorité des fascistes d'Autriche aujourd'hui. Les dirigeants de la ligue paysanne et des troupes d'assaut catholiques ont établi une grande commission destinée à remplacer le gouvernement de cette province.

Avant l'établissement de la commission, le prince von Starhemberg, chef de la Heimwehr, avait déclaré, dans un discours prononcé à Innsbruck: Je ne peux plus garantir que la Heimwehr continuera de coopérer avec le chancelier Dollfuß contre les nazis, si le chancelier ne met pas immédiatement fin à la domination des partis politiques, y compris le parti social-chrétien, auquel il appartient.

M. Richard Steidle, commissaire fédéral de la propagande, avait parlé dans le même sens. L'agence gouvernementale d'information a distribué les deux discours, mais après les avoir censurés.

Le salaire minimum des femmes

Des industriels montréalais soumettent à M. Taschereau trois projets d'amendement à la loi

Une délégation d'industriels de Montréal s'est présentée ce matin chez le premier ministre, M. Taschereau, pour lui soumettre trois projets d'amendements de la loi du salaire minimum des femmes.

Elle propose d'abord d'augmenter les amendes imposées en vertu de la loi du salaire minimum des femmes. Elle prétend que les industriels honnêtes ne peuvent lutter à armes égales avec ceux qui violent presque journellement la loi du salaire minimum.

La délégation a demandé en second lieu de mettre les jeunes garçons employés par certains industriels en remplacement des femmes sur le même pied que les femmes et de rendre la loi du salaire minimum des femmes applicable à leur endroit, en autant que le salaire est concerné.

Le premier ministre a déclaré aux journalistes lorsque la délégation se fut retirée que les demandes méritaient la plus attentive considération à première vue et qu'elles seront étudiées à Québec. Il a fait observer que les actions, données à la place du salaire, ne sont pas toujours des actions "privilegiées"... d'après ce qu'on lui a dit.

Les courriers d'Ottawa

M. Emile Benoit, du "Devoir", élu président Ottawa, 5. — Les courriers parlementaires fédéraux ont tenu leur assemblée annuelle, samedi dernier: M. Emile Benoit, du Devoir, élu président, en remplaçant M. Wilfrid Eggleston, représentant de plusieurs journaux de l'Ouest, sortant de charge. M. Ray Brown, de la Canadian Press, a été élu à la vice-présidence, et M. Thomas Wayling, du Toronto Star et du London Advertiser, secrétaire-trésorier. Ont été choisis comme conseillers, MM. J.A. Fortier, de la Presse, Léopold Richer, du Droit, Robert L. Lipsett, du Montreal Herald et du Toronto Star, R. K. Carnegie, de la Canadian Press, et H. M. Mowden, du Border Cities Star.

Chronique

Elle parle...

Mademoiselle Agnes Macphail, députée d'un comté ontarien aux Communes, a parfois de bonnes idées; et souvent aussi de bizarres idées; et cela se comprend. A les voir manœuvrer aux Communes, elles se font égoïstes, à court vues, présomptueuses, fats et pour la plupart aussi pédants qu'enquoyés. Ce qui ne veut pas dire qu'à titre seule en ce milieu masculin, elle ne court pas le danger d'attraper certains défauts du sexe laid.

Comme tout député qui se respecte, mademoiselle Macphail ne parle pas toujours avec bon sens. Elle tient de temps à autre des propos irréfutables. De cela nous n'ont pas à être surpris. Pas n'est besoin d'être député, ni femme, pour verser dans l'irréflexion. Quelconque parle trois ou quatre heures d'affilée ne peut avoir assez réfléchi pour pérorer si longtemps avec un bon sens et une justesse inflexibles.

De passage au Texas, mademoiselle Macphail a donné à un quotidien de Dallas une entrevue sur la prohibition, — et aussi sur la stérilisation. Une personnalité pédante écrivait longuement, l'autre jour, de l'Inaptitude des Canadiens français aux bagatelles de l'amour, parlant de clinique, de théologie, de morale, d'instinct des sexes, et propos d'un quelconque livre, et cela en des termes à faire entendre qu'elle avait creusé le sujet, fait une longue carrière d'analyste des secrets d'alcôve. Mademoiselle Macphail, quant à elle, traite le sujet des relations entre les sexes de plus loin et d'un autre point de vue, — mais elle ne se garde pas plus du ridicule que sa soeur montréalaise.

Elle est en faveur de la stérilisation des faibles d'esprit. Elle regrette qu'il n'y ait en jusqu'ici que l'Alberta à inscrire une loi de stérilisation dans ses statuts. "Ces père que le jour viendra où cette pratique sera légitimée dans tout le Canada", a-t-elle déclaré à un journaliste de Dallas. Quand ces dames céliataires s'en mêlent...

"Nous ne pratiquons pas la stérilisation chez les animaux et les légumes, mais le croi-t bien plus important que la race humaine se développe soigneusement!", dit sentencieusement la députée ontarienne. A coup sûr, ce n'est pas bon pour les animaux et les légumes. Il faut le pratiquer parmi les-

pece humaine. Rendons grâce à mademoiselle Macphail, si elle nous assimile sans s'en douter au renard du fabuliste:

Un vieux Renard, mais des plus fins

de ce qu'elle veuille bien faire la différence entre l'homme et le légu-mine. Nous ne sommes pas, à ses yeux, des potirons. Voilà qui s'effrite à notre vanité d'hommes.

Ainsi que le lui conseille un quotidien de Windsor, si mademoiselle Macphail veut avoir le grand succès de la session fédérale, qu'elle rédige une résolution en faveur d'un bill de stérilisation, et qu'elle amorce le débat. Mais peut-être que MM. King et Bennett la feraient déclarer dès le début hors d'ordre?

Pierre KIROUL

Carnet d'un grincheux

La Presse parlait samedi (page 41) des "juifs crasseux". Israël lui demandera sans doute raison de cette manifestation d'antisémitisme.

Pourquoi M. Bennett a-t-il institué le comité des onze? Parce qu'il faut être au moins ce nombre pour trouver quelqu'un qui prétend avoir lu d'un bout à l'autre les deux grands discours de MM. King et Bennett.

L'Académie française n'a pas pensé à octroyer un grand prix de vertu à la Presse. Scandaleux oubli de la grande médaille.

Au temps où eut lieu le "suicide" de l'ascro Stavisky, M. Chautemps faisait du ski en Savoie. Ce qui fait dire à de mauvais plaisants que M. Chautemps connaît la fin de Stavisky.

Après le monstre marin de la Colombie canadienne et celui d'un loch d'Ecosse, voilà maintenant qu'il en surgit un sur les côtes d'Australie et un autre dans les eaux suédoises. Tous ces monstres ne nageraient-ils pas dans un liquide qui n'a rien de commun avec l'eau pure?

Jean Chiappe passe la main et Bonney Sibour passe à tabac

PAMPHILE

M. André Fautoux fête samedi soir

Les conservateurs reçoivent le nouveau sénateur au "Club Confédération" — Allocutions de MM. E.-L. Patenaude, C.-C. Ballantyne, Maurice Duplessis, Antoine Lamarre et de l'hôte d'honneur

M. le sénateur André Fautoux a été fêté samedi soir, au Club Confédération, par les conservateurs, à l'occasion de sa récente nomination au Sénat.

Le banquet fut présidé par M. S.-A. Baulne, président du club Confédération. On pouvait voir à la table d'honneur, aux côtés du sénateur Fautoux, MM. E.-L. Patenaude, Maurice Duplessis, chef de l'opposition provinciale, le sénateur C.-C. Ballantyne, S.-A. Baulne, président du club, Antoine Lamarre, président de la Jeunesse conservatrice, J.-Arthur Leclerc, Ivan Sabourin, Joseph Lamarche, Charles Duchette, Jean-J. Penverne, Ed. Labelle, l'échevin Tancred Fortin, C.-R. C.-H. Dussault, Paul Lacoste, E. Gohier, maire de Saint-Laurent, Georges Laurin, député de Jacques-Cartier, Raymond Dupuis, Anthime Fortin, C.R., Paul Lacoste, John-A. Sullivan, C.R., le major Charles Girard, Francis Fautoux, C.R., J.-H. Bender, Gustave Monette, C.R., Dr S. Lafortune, Rosaire Dupuis, C.-A. Pariseau, C.R., et Alfred Forest.

M. E.-L. Patenaude M. E.-L. Patenaude, présenté par le président du club, M. Baulne, se fait l'interprète des invités pour féliciter M. André Fautoux de sa nomination au Sénat. M. Patenaude rappelle l'abord des souvenirs de sa vie universitaire alors qu'il étudiait avec le nouveau sénateur. M. Patenaude rend ensuite hommage à l'esprit combatif déployé par le sénateur Fautoux dans l'arène politique. "Le sénateur Fautoux, dit-il, a contribué grandement au progrès et au développement du Canada; bien qu'il n'ait jamais siégé au Parlement, le sénateur Fautoux a été l'un des conservateurs les plus actifs, les plus dévoués et les plus sincères."

Définissant ensuite l'idéal du parti conservateur, M. Patenaude déclare que cet idéal est fait "du respect des droits, du maintien de l'autorité établie, du progrès dans l'ordre et du développement du sentiment national."

M. Patenaude parle aussi de la question des écoles et du rôle rempli par sir Robert Borden, spécialement en 1918 alors qu'il faisait reconnaître le statut national du Canada par l'Angleterre. L'orateur touche à la question ferroviaire et critique l'administration libérale d'avoir autorisé la

construciton de deux grands chemins de fer. Après avoir passé en revue les principales activités conservatrices, M. Patenaude termine en faisant un vibrant éloge du premier ministre du Canada, M. R.-B. Bennett.

Le sénateur Fautoux Les conservateurs de la réception qu'ils lui font et se dit heureux de constater que sa nomination au Sénat semble avoir été très favorablement accueillie du public de la province de Québec. Le sénateur Fautoux fait ensuite la synthèse de l'histoire du parti conservateur depuis la Confédération et il demande à la jeunesse d'étudier à fond cette histoire et d'en retirer des leçons salutaires qui lui serviront dans les luttes à venir. Il lui demande aussi de rechercher l'unité nationale si elle veut résoudre les grands problèmes qui se présenteront à elle.

En terminant, le sénateur Fautoux parle du Canada comme l'une des plus grandes nations au monde et dit que nous devons terminer nos dissensions et nos luttes pour faire ce pays plus beau et plus grand.

Le sénateur Ballantyne Le sénateur C.-C. Ballantyne félicite son collègue le sénateur Fautoux, au nom des conservateurs de langue anglaise. Il déclare que peu de nominations ont rencontré une aussi unanime approbation que celle du sénateur Fautoux et il ajoute que M. Fautoux apporte au Sénat canadien le prestige de sa haute personnalité.

M. Maurice Duplessis Le chef de l'opposition provinciale, M. Maurice Duplessis, rappelle la devise de la province de Québec: "Je me souviens" et l'applique à la manifestation en l'honneur du sénateur Fautoux. M. Duplessis parle de la jeunesse du parti conservateur, jeunesse des jeunes et jeunesse des vieux: "Nous ne connaissons pas la vieillesse dans notre parti, dit-il, et la jeunesse aux cheveux argentés connaît les mêmes enthousiasmes que l'autre jeunesse à laquelle elle s'unit pour la réalisation de l'idéal conservateur."

M. Duplessis fait ensuite l'éloge du sénateur Fautoux et prie l'occasion pour défendre l'excellente institution qu'est le Sénat: cette institution, n'en déplaise à ses détracteurs, est indispensable, déclare M. Duplessis.

Le dernier orateur, M. Antoine Lamarre, félicite le sénateur Fautoux au nom de la Jeunesse conservatrice.

A Ottawa

(Suite de la première page) produits naturels, aussi bien que des produits manufacturés et, sans restreindre le sens général de cette instruction, pour rechercher et examiner spécialement: (a) L'effet, sur le commerce ordinaire du détail du pays, aussi bien que sur les affaires des manufacturiers et des producteurs, des achats en grosses quantités des magasins à succursales et des magasins à rayons;

(b) Les conditions du travail qui régissent dans les industries qui fournissent les marchandises à ces magasins à succursales et à rayons, et la mesure dans laquelle, le cas échéant, les conditions existantes ont été causées par les méthodes d'achat de ces magasins, et l'effet de ces méthodes sur le niveau de vie de ceux qui travaillent dans ces industries et ces magasins;

(c) Les relations entre la menuiserie et les boulangeries du pays et l'effet de ces relations sur le commerce de la boulangerie au Canada; (d) Les méthodes et le système qui régissent dans la vente de détail et de ses produits, soit pour consommation domestique, soit pour exportation, et la mesure dans laquelle le système actuel offre ou restreint la chance qu'ont les producteurs d'obtenir une juste rémunération.

"Que le comité aura pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents, et le pouvoir additionnel de demander la nomination, en vertu de la loi des enquêtes, d'une Commission ou de commissaires, afin d'obtenir des témoignages que cette Commission ou ces commissaires communiqueront au comité;

"Que le comité, de temps à autre, fera rapport à la Chambre de ses constatations, proposera telles mesures qui, de l'avis du comité, peuvent être jugées nécessaires pour imposer, en tant que ce sera possible, des méthodes équitables dans les systèmes de distribution et de vente du Canada, une rémunération équitable et juste, compatible avec les droits des consommateurs, pour les producteurs, les employés et les patrons."

En faisant voter sa résolution, le premier ministre a répondu à des députés, y compris des conservateurs, qui voulaient l'amender de façon à ce qu'il soit bien compris que l'enquête porterait sur telle ou telle industrie, que les enquêteurs auront le champ absolument libre, qu'il leur sera loisible de pousser leurs investigations aussi loin qu'ils le voudront. C'est donc une enquête générale sur la situation économique du Canada que l'on ambitionne d'entreprendre. Mais une si vaste enquête peut-elle réellement se faire dans la limite de temps que pose nécessairement une session parlementaire, si longue soit-elle? Il est permis d'en douter. D'aucuns, parmi les oppositionnistes, comme de raison, se demandent déjà si cette enquête n'est pas simplement une manœuvre pré-électorale. Mais des oppositionnistes, il convient de le reconnaître, sont naturellement disposés à douter de la pureté des plus pures intentions ministérielles.

L'enquête des onze Les parlementaires de langue anglaise ont déjà baptisé cette enquête: *Mass Buying Enquiry*, ce qui est tout à fait inexact, parce qu'insuffisant. Mais quelle désignation adéquate pourrait-on choisir? *L'Enquête économique des Communes du Canada*? Ce serait un peu long à la vérité.

Pourquoi pas tout simplement *l'Enquête des Onze*, puisque c'est à onze députés que M. Bennett confie le soin de faire un minutieux examen de notre situation économique et de porter un diagnostic?

Emile BENOIST Tué par un camion Rosaire Morin, 37 ans, 5035 Brébeuf, a été frappé mortellement, samedi soir, vers 11 heures, quand un camion l'a renversé. Le cadavre a été transporté à la morgue où l'on doit tenir enquête aujourd'hui.

Bulletin météorologique Toronto, 5 (S. P. C.). — Hier, la température a été moyenne en Saskatchewan et en Alberta, basse à l'est de ces deux provinces. Voici le temps qu'il fera probablement dans le Québec demain: Bassins de l'Outaouais et du haut Saint-Laurent: nuageux et froid; Bassin du bas Saint-Laurent, golfé, baie des Chaleurs, rive nord, ouest et lac Saint-Jean: beau et froid.

Voici la température enregistrée à 8 heures ce matin, la température maximum d'hier et la température minimum de la nuit dernière dans les principales villes du pays: Victoria, 40, 46, 40; Calgary, 12, 38, 12; Winnipeg, 8, 10, 4; Toronto, 2, 23, 2; Ottawa: —4, 14, —10; Montréal: —2, 6, —4; Québec: —4, 10, —4; Saint-Jean, N.-B., 6, 16, 6; Halifax, 18, 20, 12.

"Avec ma vie" Par LUCIEN RAINIER — POEMES (Ouvrage couronné par l'Académie française) "Bien des poètes, notamment les symbolistes, nous ont donné de leurs sentiments le rythme et les sons de l'envol musical. Moins intensément, je crois, que Lucien Rainier. Je ne puis que louer Lucien Rainier pour l'excellente leçon de discipline prosodique que toutes ces pages constituent". (Albert Pelletier, *Egrappages*) "... poète délicieux... (Maurice Hébert). Ce volume ne sera pas réédité. Il reste quelques rares exemplaires à \$1.00 franco. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

Docteurs, consultez !!! Les Grands Constructeurs de France Compagnie Générale de Radiologie Rayons X Toute électricité médicale —Gallois & Cie— Ultra-Violettes —Quinté— Infra-Rouges Lampes à ultrasons pour salles d'opérations. —Etablissements G. Boullitte— Instruments de Diagnostic —Collin & Cie— Instrumentation chirurgicale par excellence. Service d'ingénieur électro-radiologiste Conditions faciles Prix, catalogues sur demande. PAUL CARDINAUX, D. Sc. "PRECISION FRANÇAISE" 428 CHATELAIN MONTREAL HA. 2307

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS BREVETS D'INVENTION Les Ingénieurs Associés LIMIÉRE INGENIEURS CONSEILS Bêton armé — Arpentage — Expertise Dépôtaires des griffes Rielle et Irwin. EDIFICE THEMIS MONTREAL 10, St-Jacques ouest. HA. 0482

ASSURANCES Paul-E. Gravel ASSUREUR-CONSEIL Tous les genres. Tous les risques. Analyses des polices gratuitement. Tél. PL. 6039 — 276 O., St-Jacques

HORACE LABRECQUE INC. COURTIER EN ASSURANCES Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers. 441 St-François-Xavier, Montréal Tél.: MARquette 2383-2384

AVOCATS BERTRAND, GUERIN, GOUDEAU & GARNEAU AVOCATS ET PROCUREURS Imm. Ins. Exch. 276 ouest, rue St-Jacques Ernest Bertrand, C.R. Substitut Sénateur du Procureur Général C.-B. Guérin, C.R. M. Goudreau, C.R. Antonio Goudeau H.-N. Garneau Marcel Pigeon

CARTIER, BARCEL & RIVARD AVOCATS Chancery Bldg. "Tramway Bldg" 159 ouest, rue Craig Montréal

Maur. DUPRE, L.L.L. C.R., M.P. Solliciteur Général AVOCAT ET PROCUREUR Dupré (siège), de Rilly & Idelghes Imprimeur, Montréal 111 CÔTE DE LA MONTAGNE Téléphone: 2-4778 et 2-4779 QUEBEC

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R. Vanier & Vanier AVOCATS 87 ouest, rue Saint-Jacques Tél. Harb0ur 2841

Compagnie d'Assurance sur la Vie NARCISSE DUCHARME, président

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL "On a souvent besoin d'un plus "ferré" que soi" — dirait La Fontaine. Notaires Harb0ur 7137 Bélanger & Bélanger Prêts hypothécaires 10, rue St-Jacques est - Montréal

Professeur Tél. Plateau 6717 Cours préparatoire du professeur René Savoie, I.C., I.E. Bachelier es arts et sciences appliquées Cours class., com., commercial. leçons privées - Brevets 1448 RUE SHERBROOKE, OUEST

LA LOI DE FAILLITE Dans l'affaire de: — Dame JULIETTE FORTIER, fille majeure et usant de ses droits, et faisant affaires à Montréal, dit district, sous les noms et raison sociale de "LINGERIE PARISSETTE". Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée No 7

Pour ceux qui veulent se renseigner CES FAMEUX TRACTS Le dernier tract publié par les soins de l'École Sociale Populaire: "Le Programme de Restauration sociale, expliqué et commenté", complet le précédent: "Pour la Restauration sociale au Canada". Tous les deux expliquent et détaillent les deux premières petites publications, qui étaient concentrées l'essentiel du Programme de Restauration sociale et l'adaptation qui en fut faite aux questions économiques. Pour 50 sous, le Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est (Tél. HA. 1241), enverra à n'importe quelle adresse au Canada les deux brochures dont l'une contient "Le Capitalisme et ses abus" de R. P. Georges-Henri Lévesque, O.P., "Directives sociales catholiques" de R. P. Louis Chagnon, S.J., et l'autre: "Restauration rurale", par M. Albert Rioux, "Trusts et Finance", par le Dr Philippe Hamel, "Questions ouvrières", par M. Alfred Charpentier, "Réformes politiques", par M. Wilfrid Guérin, ainsi que les trois fascicules de propagande: "Programme de Restauration sociale, Nos 1 et 2", et "La C.C.F. Que faut-il en penser?" Adresser tout de suite vos commandes au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal, (Tél. HA. 1241).

Pour haler avec le "Devoir" Comité de Saint-Stanislas CE SOIR, à 8 heures, à la salle des chœurs, rue Garnier, se réunit le Comité des Lecteurs du "Devoir" de la paroisse Saint-Stanislas, dans le but de parachever l'organisation en marche. Prière aux intéressés d'être présents.

VITTEL GRANDE SOURCE EAU MINERALE NATURELLE renommée dans le monde entier et recommandée par les médecins. VITTEL GRANDE SOURCE à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels. EN VENTE chez votre PHARMACIEN Embouteillé aux Sources même à VITTEL (France) Agent général pour le CANADA J.-ALFRED OUMET Exiger la marque 84, St-Paul Est - Montréal

Seulement les paquebots du Canada direct au Havre LE PORT DE PARIS Départ de Halifax PENNLAND le 25 février WESTERLAND le 11 février pour Southampton, Le Havre et Anvers Rendez-vous en France directement et confortablement, de quoi à quoi. Profitez des bas prix de la morte saison. La classe Touriste est la MEILLEURE à bord de ces paquebots de 16,500 tonnes. Passage simple pour le Havre \$122.50 plus \$214 pour aller-retour. Passage simple à partir de \$82.50 en Troisème, et \$149.50 pour aller-retour. Consultez toute agence de voyages ou la

A OTAWA — M. J. A. MacMillan, le nouveau député de Mackenzie, Saskatchewan, succédant à M. Milton-N. Campbell, nommé à la Commission du tarif.

Ainsi parle le lecteur... (Suite de la 1ère page) m qu'il est, aux moeurs simples et rudes, à la mâle et féconde énergie. Des périls qu'il affronte, des exploits qu'il ose, des privations qu'il s'impose se dégage, très nette, l'impression qu'il "porta le courage, la quiétude et la sérénité d'une âme d'homme jusqu'à l'autre bout de la peur, jusqu'à la victorieuse certitude de la mission accomplie". Ce grand Joliet, "que n'a même pas pu concevoir la bonne volonté rapetissante de son biographe", évolue en un relief singulièrement nuissant tout le long de pages émues et dévouées. Sans effort, on l'y voit bien tel que M. Pelletier le rêve. Assurément, le découvreur aspirait à la gloire en même temps qu'il cherchait à donner à son roi des territoires neufs, à gagner à Dieu de nouvelles allégeances. Ne lui demandons pas plus de magnanimité que les plus grands capitaines ou conquérants de l'histoire.

Les taxes scolaires M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont et président de l'Union des municipalités, a conféré avec le premier ministre, M. Taschereau, sur le versement par les corporations municipales des taxes perçues pour ces dernières. Il arrive généralement que la ville doit verser l'argent avant de l'avoir perçu entièrement et qu'ainsi elle perd ainsi une fraction d'intérêt. M. Taschereau a déclaré que cette question sera étudiée à Québec et qu'on verra s'il y a lieu de modifier le mode de versement de ces sommes aux municipalités scolaires.

L'association scout de Montréal Québec, 5. — L'Association scout catholique de Montréal a obtenu ses lettres patentes du lieutenant-gouverneur de la province.

Seigneuries vendues Québec, 5. — Le dernier numéro de la Gazette officielle de Québec publie l'avis suivant: Avis est donné, conformément à la loi des Seigneuries de la province de Québec et ses amendements, que tous les droits seigneuriaux ou les Seigneuries de la Rivière du Loup, de Lanoudière et de Fief Marie-Anne, que possédait M. Zacharie Forest, notaire, des Trois-Rivières, dans les paroisses de Louisville, Maskinongé, Saint-Justin, Sainte-Ursule, Saint-Didace et St-Gabriel de Brandon, ont été vendus à M. Charles Bourgeois, avocat, demeurant aux Trois-Rivières, par acte passé devant J.-C. Sawyer, no-

Pour haler avec le "Devoir" Comité de Saint-Stanislas CE SOIR, à 8 heures, à la salle des chœurs, rue Garnier, se réunit le Comité des Lecteurs du "Devoir" de la paroisse Saint-Stanislas, dans le but de parachever l'organisation en marche. Prière aux intéressés d'être présents.

25 ans, 25,000 QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSÉ.

ALABIE — A Montréal, le 2 février 1934, est décédé Mlle Eva Alabie, âgée de 39 ans. Les funérailles auront lieu le mardi 6 février. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Desjardins, 4545 St-Denis, où la dépouille est exposée, à 8 heures, pour l'église St-Jacques-Baptiste, où le service sera célébré, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CADMARTIN — A St-Zénon, le 3 février, à l'âge de 71 ans est décédé au presbytère Herménie Mercuro, épouse de feu Abraham Caumartin, et mère de l'abbé Donat Caumartin, curé. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant à 10 heures à St-Zénon.

Nécrologie ALABIE — A Montréal, le 2, Mlle Eva Alabie. BEAUBOURG — A Verdun, le 2, à 43 ans, Imelda Casavant, épouse d'Albert Beaubourg, constable de la cité de Verdun. CADORETTE — A Phillipsburg, Qué., le 2, subitement Orin Cadorette. CHARLEBOIS — A Montréal, le 2, à 1 an, Claude Charlebois, fils de Paul Charlebois et de Jeannette Bélanger. CLOUTIER — A 58 ans, Mme veuve Joseph Cloutier, née Eugénie Masse. CORBELL — A Cartierville, le 2, à 63 ans, Eustache Corbell, époux d'Adèle St-Pierre, autrfois de St-Jacques. DURAND — A Montréal, le 2, à 84 ans, Mme veuve Jules Durand, née Domitille Servais. MORIN — A Montréal, le 2, à 67 ans, Céline Lahaise, épouse de feu J.-E. Morin. THÉRY — A Montréal, le 2, à 82 ans, Mme veuve Eusebe Huet, née Rose-Dollina Rollin. LAHAISE — A St-Martin, le 1er, à 29 ans, Aldéric, fils d'Aldéric Lahaise et d'Yvonne Beuchamp. LESSARD — A Montréal, le 2, à 54 ans, Alma Roy, épouse de J.-E.-W. Lessard, employé civique. MARCIL — A Longueuil, le 2, à 67 ans, Eusebe Marcil, né Marie-Louise Lavoie. MARION — A Montréal, le 2, à 84 ans, Mme Joseph Marion, née Elisabeth St-Denis. MURRAY — A l'hôpital St-Jean de Dieu, le 2, à 47 ans, Arthur Murray, époux d'Emma Trépanier. TIGARD — A Montréal, le 2, Mme Francis Picard, née Marceline Moreau. PILON — A Montréal, le 1er, à 75 ans, Dame veuve Ambroise Pilon, née Zéphirine Legault, autrfois de Ste-Genève. VALLEE — A Melbourne, Qué., le 2, à 67 ans, Hélène Boissac, épouse de feu Pierre Vallée.

NOS SERVICES Salons mortuaires Direction de Assurance Funérailles funéraire Ambulances privées LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES L.-Eug. Courtois, Joseph Courtois, Président et Secr.-Trés., et Gérard Gendri, Ass.-Général. Rue Ste-Catherine, 302 Est Téléphone: Plateau 7-9-11 DEMANDES NOS BROCHURES ILLUSTRÉES

# LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

### CALENDRIER

Demain: MARDI, 6 février 1934  
 Saint Tite, E. C. double.  
 Lever du soleil, 7 h. 16.  
 Coucher du soleil, 5 h. 14.  
 Lever de la lune, 10 h. 42.

Demain: le 7, à 4 h. 28m. du matin.  
 Nouvelle lune le 13, à 7 h. 49m. du soir.  
 Premier quart, le 21, à 11 h. du matin.  
 Pleine lune, le 29, à 11 h. 37m. du matin.

### DEMAIN

NUAGEUX, FROID  
 MAXIMUM ET MINIMUM  
 Aujourd'hui maximum 2.  
 Minimum aujourd'hui 5 sous zéro.  
 Même date l'an dernier 11.  
 BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.45. 11 h. a.m. 30.30.  
 Chiffres obtenus par le météor. M.-R. de Noël, 1610, St-Denis, Montréal.

## Le cabinet Dollfuss demande protection à la Société des Nations

### Contre l'agression de certains éléments allemands

VIENNE, 5. (S.P.A.) — Le cabinet Dollfuss a demandé à la Société des Nations aujourd'hui de protéger l'Autriche contre l'agression de certains éléments allemands.

La requête du cabinet Dollfuss sera fondée sur l'article XI du pacte incorporé au traité de Versailles relativement à la Société des Nations:

"Il est expressément déclaré que toute guerre ou menace de guerre, qu'elle affecte directement ou non l'un des membres de la Société, intéresse la Société tout entière et que celle-ci doit prendre les mesures propres à sauvegarder efficacement la paix des nations. En pareil cas, le secrétaire général convoque immédiatement le conseil à la demande de tout membre de la Société."

"Il est, en outre, déclaré que tout membre de la Société a le droit, à titre amical, d'appeler l'attention de l'assemblée ou du conseil sur toute circonstance de nature à affecter les relations internationales et qui menace, par suite, de troubler la paix ou la bonne entente entre nations, dont la paix dépend."

## Noces d'or de vie religieuse

### On fétera le R. F. Henri, des Ecoles chrétiennes, mercredi, à l'école Saint-Dominique

Les Frères des Ecoles chrétiennes célèbreront mercredi les noces d'or de vie religieuse du Frère Henri, présentement à l'école Saint-Dominique. Le Frère Henri est né à Montréal en 1869. Dès l'âge de 15 ans il entra dans la congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes. Il fit un premier séjour à Ottawa, passa une quarantaine d'années au Mont-Saint-Louis, quatre ans à Yorkton, Sask., et revint à Montréal, appelé à l'école Saint-Dominique.

Demain soir il y aura à cette école la réunion de ses anciens élèves. Mercredi matin, M. l'abbé Elliott, curé de la paroisse Saint-Dominique, chantera une messe à cette occasion. Il y aura ensuite réception à l'école.

## Le procès de Joseph Laverdière

On a commencé, ce matin, en Cour du Banc du Roi, le procès de Joseph Laverdière, accusé d'avoir empoisonné sa femme, le 27 octobre dernier, à Saint-Michel de Naperville. Le seul témoin entendu cet avant-midi a été le fils de l'accusé, Paul Laverdière, âgé de 16 ans, qui a relaté les circonstances qui ont entouré la mort de sa mère.

## Ils ont résisté aux policiers

Le juge Marin a sentiencé à 15 jours d'emprisonnement dix individus aux tendances radicales qui a trouvés coupables d'avoir résisté à des agents de la paix au cours du mois dernier, alors qu'ils ont refusé d'obéir aux ordres qui leur ont été donnés à 1026 de Bullion.

## 'Le nom dans le bronze'

Achetez pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michèle Le Normand. En vente au Devoir, un dollar franco, ou chez l'auteur, 163 rue Mackay, Ottawa.

## Le procès de la contrebande

### Quatre accusés s'avouent coupables, ce matin

Québec, 5 (D. N. C.). — Quatre accusés de conspiration de contrebande ont avoué leur culpabilité ce matin à l'ouverture de la Cour du Banc du Roi, où s'instruit présentement le procès de Phildas Goulet et d'Onile Lévesque. Ce sont: Paul Chénard, Léon Grandmaison, Louis Laplante et Bert Sirois. Ces prévenus comparaissent pour la première fois depuis leur arrestation opérée au cours de la semaine dernière. L'acte d'accusation leur a été lu par le greffier de la Cour et les accusés ont plaidé culpabilité à chacun des chefs d'accusation.

Un autre accusé, Virgile Ouellet, a été appelé à la barre à la suite des quatre premiers. Il n'a pas voulu enregistrer son plaidoyer sans la présence de son avocat, Me Arthur Bélanger, c.r. Il sera rappelé devant la Cour, dès qu'il aura communiqué avec lui.

Après avoir siégé toute la journée de samedi à la demande du jury, la Cour s'est ouverte ce matin, à 10 heures 30, pour poursuivre le procès de Goulet et de Lévesque. Deux témoins ont été entendus: Philippe Fréve, (un accusé qui a plaidé culpabilité), et M. Robert Paradis, chimiste du gouvernement fédéral.

Le premier témoin, Philippe Fréve, a déclaré qu'il avait rencontré Onile Lévesque à la pointe de la Rivière du Loup lors d'un voyage qu'il a fait à cet endroit. Le point de destination du voyage était Cap Chat. C'est à bord du *Mariner Joy* que le témoin, en compagnie de l'accusé Phildas Goulet, de Roland Gauthier, de Moïse Chénard et d'autres s'est rendu à Cap Chat, pour faire le chargement de 500 gallons d'alcool pris à bord de la goélette *Deslauriers*. Ce chargement fut fait à 15 ou 20 milles de Gaspé.

M. Paradis a été le deuxième témoin de l'avant-midi. Il a déclaré qu'il avait analysé plusieurs échantillons d'alcool provenant de cargaisons saisies par le ministère de la douane dans les navires de contrebande.

## Le bureau de poste de Maisonneuve

Le parlement fédéral a déjà voté un crédit pour l'achat de l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve, afin d'y installer un bureau de poste. Mais on n'a pas inscrit dans le dernier budget le montant de \$100,000. Une requête circule actuellement dans Maisonneuve pour demander que ce crédit soit inscrit dans le budget cette année. M. Joseph Jean présentera cette requête à Ottawa.

## L'aménagement du Saint-Laurent

Washington, 5. (S.P.C.) — Il est possible que le Sénat se prononce à la fin de cette semaine sur le traité d'aménagement du Saint-Laurent. Les partisans du traité disent qu'il leur suffira de rallier encore trois voix pour assurer la ratification du traité.

## Mort de M. L. P. Morin

Au moment où nous allons sous presse, nous apprenons la mort de M. L. P. Morin, manufacturier de Saint-Hyacinthe.

M. Morin y est décédé à midi à l'âge de 87 ans.

Le Devoir comptait M. L. P. Morin au nombre de ses amis de la première heure.

Nous prions la famille d'agréer l'expression de notre sincère sympathie.

## Le procès de Phillips à Québec

### L'accusé du meurtre des cousines Ascah refuse de répondre — Me Guy Hudon conteste la juridiction du tribunal — Procès remis au 19

Québec, 5. (D. N. C.) — Nelson Phillips a refusé de répondre à l'accusation du meurtre des deux cousines Ascah, de la Pénouille, Gaspé, lorsqu'il a comparu ce matin devant M. le juge Wilfrid Laliberté, siégeant en Cour du banc du roi. La Couronne, vu le défaut de plaider, a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité et le procès a été fixé au 19 février prochain. Pour la première fois depuis son arrestation, Phillips a comparu devant une Cour, à Québec.

On se rappelle qu'un changement de venue fut demandé afin que ce procès s'instruisit à Québec. La Couronne a jusqu'ici assigné une trentaine de témoins.

Avant que son client fût appelé à plaider, Me Guy Hudon, C.R., a renouvelé son objection contestant la juridiction du tribunal en cette cause.

Il a aussi déclaré qu'il avait avisé l'accusé de ne pas plaider. Me Hudon a également ajouté qu'il ne pouvait assurer s'il serait prêt à procéder le 19 prochain. Par suite de ce changement de venue, l'assignation des témoins comporte des débours considérables. La Couronne a déjà accordé des avances au procureur de ce dernier à déjà disposé des sommes avancées. "Si nous avons une nouvelle avance, a déclaré Me Hudon, nous pourrions être prêts pour la date fixée, mais à cette seule condition, car mon client n'a pas les sommes nécessaires pour l'assignation de témoins."

M. le juge Laliberté a fait remarquer au procureur de l'accusé qu'il n'avait qu'à renouveler sa demande pour obtenir une nouvelle avance d'argent afin que le 19 février prochain, la cause ne subisse aucun retard.

## L'Heure catholique

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 11 février, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par le R. P. Marc-Antoine Lamarche, O.P., qui parlera de l'organisme surnaturel de l'âme. Cette causerie commence à 6 h. précises. À 6 h. 20, audition de chant religieux par les Aveugles de Nazareth sous la direction de M. Armand Pellerin. Le quart d'heure missionnaire terminera l'Heure catholique.

## Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARbour 1241).

## Pas avant un mois

### Les licences des voitures de livraison légères et lourdes et des camions lourds

Les fonctionnaires provinciaux ont informé l'hôtel de ville que les licences de cette année pour les automobiles des catégories "F", "L" et "W", c'est-à-dire les voitures de livraison, légères et lourdes et les camions lourds, ne seront pas prêtes avant un mois. Ces licences étaient d'habitude prêtes le 1er février.

Les échevins craignent que ce retard soit relié à la législation sur les autobus et camions, qui doit venir devant la législature comme conséquence de la conférence interprovinciale, et que la ville perde au profit de la province une partie du revenu qu'elle retire des camions lourds. Ce revenu en 1933 a été de \$57,050, sur un total de \$86,300 que la ville retire des autos.

Le comité exécutif a discuté la question samedi, officiellement, et demain soir, au caucus entre M. Taschereau et les députés de Montréal sur les affaires municipales. M. Gabias demandera au premier ministre de ne pas enlever de revenus à la cité. L'an dernier encore, Québec a enlevé à Montréal les revenus provenant des licences des camions de moins de 10,000 livres.

## Che z les étudiants

### Surplus de \$2,000 pour l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal

Un surplus de \$2,000 en chiffres ronds marque l'exercice financier du 1er juillet au 25 janvier de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal.

Voici comment s'établit ce total: Association générale des étudiants, surplus de \$1,415.28; Association athlétique, surplus de \$161.95; Quartier Latin, surplus de \$104.18; l'Association musicale, surplus de \$18.20; la Société des débats, surplus de \$354.38; Bottin, surplus de \$147.45.

Les étudiants fournissent chacun \$12.00 d'honoraires au fonds de l'Association générale. Ils ont quelques autres sources de revenus comme les annonceurs du *Quartier Latin*, les ventes de billets des débats oratoires, etc. Il n'en reste pas moins que c'est à force d'économie qu'ils réussissent à terminer leurs exercices financiers avec un surplus.

Le fonds de l'Association générale en constitue un tout à fait séparé du budget de l'Université de Montréal. C'est la chose des étudiants.

## Indice des valeurs immobilières

Ottawa 5. — L'indice des valeurs ordinaires est de 124.4 pour la semaine finissant le premier fe-

## Vague de froid intense dans le nord du pays

(Service de la Canadian Press). — Tout le nord du pays était en proie à une vague de froid intense, il y a quelques heures. A Doucet, dans la province de Québec, on a enregistré 50 degrés sous zéro, à Dolbeau, 20 sous zéro.

## La grève des conducteurs de taxis à New-York

NEW-YORK, 5. (S.P.A.) — New-York est toujours en proie à une grève qui a éclaté chez les conducteurs de taxis, il y a quelques temps, au sujet du partage du produit d'un impôt municipal qu'un tribunal a récemment déclaré illégal. Une noyade a marqué cette grève, il y a quelques heures.

## Che z les étudiants

Un surplus de \$2,000 en chiffres ronds marque l'exercice financier du 1er juillet au 25 janvier de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal.

Voici comment s'établit ce total: Association générale des étudiants, surplus de \$1,415.28; Association athlétique, surplus de \$161.95; Quartier Latin, surplus de \$104.18; l'Association musicale, surplus de \$18.20; la Société des débats, surplus de \$354.38; Bottin, surplus de \$147.45.

Les étudiants fournissent chacun \$12.00 d'honoraires au fonds de l'Association générale. Ils ont quelques autres sources de revenus comme les annonceurs du *Quartier Latin*, les ventes de billets des débats oratoires, etc. Il n'en reste pas moins que c'est à force d'économie qu'ils réussissent à terminer leurs exercices financiers avec un surplus.

## Moins d'autos vendus mais les prix sont plus élevés

Ottawa, 5. — On rapporte qu'il s'est vendu moins de voitures, de camions et d'autobus au Canada en décembre, la diminution se chiffrait par 6.8%, mais il y avait 3.1% d'augmentation dans leur valeur comparative à décembre 1932. 967 véhicules ont été vendus en décembre 1933 en novembre et 1,038 en décembre 1932 d'une valeur de \$1,051,100 en décembre, de \$1,403,802 en novembre et de \$1,019,182 en décembre 1932.

On a vendu 800 voitures nouvelles en décembre, 989 en novembre et 848 en décembre 1932 et elles étaient évaluées à \$805,520, \$1,039,020 et \$810,350 respectivement. 167 camions et autobus ont été vendus en décembre, 326 en novembre et 190 en décembre 1932; leur valeur au détail était de \$245,580 en décembre, \$364,782 en novembre et \$208,832 en décembre 1932.

Le total des véhicules neufs vendus en 1933 est de 45,332, une diminution de 1.2% contre 45,870 en 1932. La valeur totale de ces véhicules est de \$45,460,050 en 1933, soit une augmentation de 0.4% comparativement à \$45,260,742 en 1932.

## Pour nous aider

### UNE PERTE FACILE A EVITER

#### Les renouvellements d'abonnements

La majeure partie des abonnements au "Devoir" expirent au 1er janvier.

Nos lecteurs, sans s'imposer personnellement un gros ennui, nous rendraient un grand service en renouvelant tout de suite ces abonnements.

Qu'ils veuillent bien songer que, s'ils nous obligent à leur adresser des avis, ils risquent de nous faire perdre, en même temps que l'intérêt, une somme assez considérable.

Supposons, par exemple, que 5,000 abonnés seulement retardent de trois mois le paiement de leur abonnement et nous contraignent à leur adresser deux ou trois avis: cela ne représenterait pour chacun qu'une économie, en intérêt, de quelques sous. Pour le "Devoir", c'est, en intérêt, en frais de poste, de papeterie et de travail, UNE PERTE DE PLUSIEURS CENTAINES DE PIASTRES.

Une perte qu'un peu de bonne volonté, mais de bonne volonté généralisée, peut nous éviter.

Nous prions qu'on y songe.

# LE REZ-DE-CHAUSSÉE -- FAITS ET OPINIONS

## Publicité

Le succès dépend presque toujours d'une bonne publicité. Il arrive que des maisons d'affaires réussissent sans elle, au moins sans la publicité directe, car une entreprise récolte toujours de la publicité indirecte du seul fait de satisfaire ses clients — mais elles sont l'exception qui ne font que confirmer la règle.

La bonne publicité ne se limite pas à annoncer quelque chose avec plus ou moins de pathos. Ce n'est même pas toujours la meilleure. Celle qui frappe le plus l'homme moyen, la masse, c'est celle qui se fonde sur un événement, sur une nouvelle, en autant naturellement qu'il y a un rapport qu'on sait souligner entre l'événement et le but publicitaire visé. Par exemple, il n'y eut pas de plus stupide exemple de publicité mal faite que cette série d'annonces faite par des maisons anglaises lors de l'arrivée du R-100 à Montréal. Des marchands de radios et de frigidaires, des hôtels et des orfèvres annoncent leurs produits ou leurs services sous une vignette du grand dirigeable. Le lecteur, après lecture, se contentait de hausser les épaules. Il n'y avait pas de rapport entre le fait et l'annonce et, en concluant qu'on voulait simplement attirer son attention, mais que la méthode était malhabile.

Toronto fait répandre aujourd'hui une nouvelle qui est exploitée pleinement au point de vue publicitaire. C'est un bel exemple du genre, un exemple que Montréal devrait suivre à chaque occasion. Et de telles occasions ne font pas défaut pour un centre de l'importance du nôtre.

Une dépêche de Toronto à tous les journaux de l'extérieur dit: "La fusion du plus important marché de titres industriels au pays avec le plus important marché de titres miniers au monde entre en

vigueur aujourd'hui. La nouvelle Bourse de Toronto fera de ce marché le plus important en Amérique après *Wall Street*, le volume des opérations de ce dernier en 1933 ayant été de 655 millions d'actions alors que celui des marchés fusionnés de Toronto a été de 268 millions d'actions." Et la dépêche se termine par des détails sur la nouvelle organisation.

La nouvelle ne manque pas de pathos. Mais elle n'est pas exagérée elle est même soutenue par des faits qu'on a soin de souligner. Et tous les lecteurs en concluront machinalement, sans le moindre effort, que Toronto est le véritable centre financier du Canada. De là à conclure que Montréal est un centre secondaire, qui ne compte plus pour beaucoup, il n'y a qu'un pas. Toronto sait faire sa publicité; nous avons encore tout à apprendre de cet art. — C. H.

## L'an 1934

Au cours de l'année qui commence les fidèles du souvenir pourront se livrer à plusieurs évocations émouvantes. 1934 sera, en effet, riche en commémorations historiques. C'est d'abord le quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. Le 21 juin, il s'empare du pays au nom de la France et du Christ, en plantant une croix surmontée de deux armées de la France, au fond de la baie de Gaspé.

Il y a trois cents ans, Samuel de Champlain envoyait M. de la Violette fonder les Trois-Rivières (4 juillet). La même année, Robert Giffard obtenait la première seigneurie canadienne à l'endroit où se trouve aujourd'hui la municipalité de Beauport (près Québec). Nicolet entreprenait, de son côté, l'exploration des grands lacs, après avoir assisté à la fondation du poste trifluvien.

L'année 1934 marque le deux cent cinquantième anniversaire de la malheureuse expédition de La

Barre contre les Iroquois, expédition qui devait se terminer par un traité de paix désavantageux et coûter au dixième gouverneur de la Nouvelle-France son rappel en France par le Roi-Soleil. Installation à Québec la même année du premier chapitre québécois, à la veille du départ de Mgr de Laval pour Paris, où, admis devant le roi, il lui remit sa démission. Mgr de Laval fut toutefois autorisé à revenir au Canada quatre ans plus tard.

Le fils de La Vérendrye, Jean-Baptiste, construisit le fort Maurepas, près du lac Winnipeg en 1734, soit il y a deux cents ans cette année. L'année 1734 marque en plus l'inauguration de la route Québec-Montréal, premier chaînon du réseau routier qui devait s'améliorer si rapidement et si largement au début de notre vingtième siècle dans la province de Québec.

La population de la Nouvelle-France n'était alors que de 37,716 habitants, l'équivalent de celle de la seule ville des Trois-Rivières, aujourd'hui.

Un centenaire que tous les fervents de l'histoire célébreront avec éclat cette année est celui de l'adoption par l'Assemblée du Bas-Canada des quatre-vingt-douze résolutions, énonçant les griefs de la population contre l'Angleterre (21 février 1834). Autre centenaire important: la fondation de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal par Ludger Duvernay. Ce n'est là qu'une revue rapide et incomplète des principales commémorations historiques que rappelle l'année qui s'ouvre. La liste pourrait sans aucun doute s'allonger considérablement. — A. A.

## Monsieur Lionel Daunais

Il est reconfortant de voir qu'un artiste de chez nous peut tout aussi bien remplir une salle grande com-

me celle du théâtre *Impérial* que ceux dont on a besoin de savoir si, d'abord, l'étranger a consacré leur valeur. Il n'y avait guère de places libres au concert de M. Lionel Daunais, et, si l'auditoire ne présentait pas une foule de ceux qui ont tant de fautes à leur actif, il fut chaleureux et appréciateur.

M. Daunais s'est pourtant présenté assez souvent — mais jamais trop — à l'opéra et à la radio, pour qu'on eût pu craindre que cela refroidit l'empressement manifesté hier. Cela prouve qu'un artiste aimé du public peut toujours compter sur ses admirateurs, et aussi que pour l'heure de cette faveur il faut qu'il possède, par lui-même et par l'art qu'il présente, des qualités exceptionnelles.

La voix du chanteur se ressent du travail intense que lui imposent ses multiples séances de chant, mais c'est précisément pour cela qu'il faut applaudir l'art infini avec lequel il interprète les œuvres choisies par lui. La présence de M. Alfred Laliberté au piano d'accompagnement confirme, plus que toute autre chose, cette opinion, car l'éminent pianiste est connu pour ses exigences à l'endroit de ceux à qui il prête son concours et surtout il faut qu'il possède, par lui-même et par l'art qu'il présente, des qualités exceptionnelles.

Le programme comprenait un *Air de la Passion selon Saint Matthieu*, cinq pièces des *Années du Poète* de Schumann, deux mélodies de Debussy, les deux épigrammes bien connues de Clément Marot, sur *Anne*, si délicatement présentées par Maurice Ravel, le *Manoir de Rosemonde* d'Henri Duparc, un lied de Medtner, deux autres de Brahms, et quatre Chansons Canadiennes de M. Laliberté.

Dans son exécution il est difficile de faire un choix qui ne soit pas exclusivement subjectif. J'avoue simplement mes préférences pour les extraits du cycle de Schumann, les *Epigrammes* de Ravel, *All Mutterlein* (la vieille Grand-

mère) de Medtner, *Tous deux* de Brahms et les Chansons Canadiennes. C'est avec un art infini de la signification musicale, intimement liée, dans toutes les œuvres données au sens des poèmes, que M. Daunais a interprété ces pièces auxquelles convient on ne peut mieux l'expressivité de son timbre manie avec une suprême discipline et sans un accent ou un éclat qui n'aurait justifié que la seule envie d'épater l'auditoire. L'artiste qui n'a recours à aucun de ces moyens de succès mérite qu'on le signale.

Donc, fort beau concert et digne qu'on l'approude comme on l'a fait.

Frédéric PELLETIER

## Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

## A propos de M. Helbronner

Ottawa, samedi, 3 février 1934. Monsieur Georges Pelletier, Directeur du Devoir, Montréal.

Mon cher Pelletier,

Je regrette d'avoir à protester contre le compte rendu que votre journal a rendu hier, d'une conférence prononcée l'avant-veille par Mre Marcus Sperber devant la *Young People's League*, de Montréal. Ce compte rendu contient le paragraphe suivant:

"C'est pendant le temps que feu Jules Helbronner fut rédacteur en chef de la 'Press' que ce journal a fait les plus grands progrès. Jules Helbronner était juif français. Ses enfants sont enterrés aujourd'hui dans les cimetières juifs espagnols et portugais, à Montréal."

Il est assez naturel que Mre Sperber ait évoqué le souvenir de feu Jules Helbronner, en citant les Canadiens d'ascendance israéliite qui méritent de figurer dans notre histoire nationale; et nous pouvons seulement lui reprocher de n'avoir pas mieux contrôlé son affirmation que les ententes de Jules Helbronner "sont enterrés aujourd'hui dans les cimetières juifs espagnols et portugais, à Montréal".

Mais le rapport de cette fausseté, sous un titre paraissant en grosse lettres en tête de colonne de la principale page de nouvelles de votre journal, dont les tendances antisémitiques sont manifestes, constitue proprement, à l'endroit de ma femme, de feu mon beau-frère et de sa fille, une calomnie que vous me trouvez au regret de ne pouvoir laisser passer.

Vous ne seriez pas professeur de journalisme à l'Université de Montréal que votre carrière déjà longue de journaliste suffirait à vous avoir appris qu'en effet Jules Helbronner fut rédacteur en chef de la *Press* à l'époque où ce quotidien réalisa ses plus grands progrès, grâce à une campagne populairiste qu'y mena mon regretté beau-frère, et que Jules Helbronner a toujours pratiqué une loyauté envers sa patrie d'adoption, une tolérance, une discrétion et un désintéressement qui ont assuré à sa mémoire l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont connu.

Ses deux enfants ont été baptisés et élevés dans la religion catholique, qui était celle de leur mère. Son fils, Michel, décédé il n'y a pas quinze jours, a été inhumé au cimetière catholique Notre-Dame de la Côte-des-Neiges, après des obsèques catholiques qui furent célébrées, le 25 janvier, en l'église de sa paroisse de Notre-Dame et dont tous les quotidiens de Montréal — sauf peut-être le vôtre — ont rendu compte comme de celles d'un citoyen distingué. Michel Helbronner a en effet fourni une carrière intéressante et même lou-

able, comme architecte, comme soldat et même comme littérateur. La fille unique de Michel, née catholique et mariée à un catholique, est aussi catholique que sa tante qui est ma femme — qui, Dieu merci, est encore vivante — et qui est bien meilleure catholique que nombre de Canadiens français catholiques de ma connaissance.

Cette histoire de famille que le Devoir me force à retenir, mon cher Pelletier, vous la connaissez sans aucun doute et autant que quiconque; et voilà bien pourquoi vous devez rendre raison à la fausseté que votre journal a publiée hier, même si cette fausseté provient d'ailleurs. Je dois le répéter, les tendances antisémites du journal que vous dirigez confère à cette publicité un caractère de discrédit, sinon de malice, impardonna-ble qui me met dans la pénible obligation d'exiger du Devoir, d'abord par respect pour la mémoire de mon beau-frère, Michel Helbronner, et ensuite au nom de ma femme et de ma nièce, une immédiate réparation.

Cordialement à vous,  
 Louvigny de MONTIGNY

N. de la R. — Nous insérons volontiers et avec plaisir cette lettre de M. Louvigny de Montigny. Elle règle nettement la question de fait soulevée par Mre Sperber.

Quant à l'antisémitisme pré-tendu dont parle M. de Louvigny de Montigny, c'est un point que nous n'entendons pas débattre aujourd'hui. Nos lecteurs, au reste, savent à quoi s'en tenir là-dessus.

Ce que nous pouvons déclarer en toute loyauté, c'est qu'il n'y a eu de notre part aucune intention d'être désagréable à la famille de M. Jules Helbronner, encore moins de la calomnier. — G. P.

## 25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSÉ.

## Une taxe sur le tabac en feuilles

Un groupe de planteurs demandant l'imposition d'une taxe d'accise de 20 cents par livre — Les députés Barrette et Baribeau présentent des contre-requêtes de la part d'autres groupes de planteurs

Ottawa, 5. — Au cours de la semaine dernière, une délégation de planteurs de tabac de la province de Québec s'est présentée auprès du ministre des Finances, M. Rhodes, pour lui demander d'imposer à l'avenir une taxe d'accise de 20 cents par livre sur le tabac en feuilles, même s'il est vendu directement par le producteur au consommateur.

Deux députés conservateurs, MM. J.-A. Barrette (Berthier-Maskinongé) et J.-L. Baribeau (Champlain) ont immédiatement soumis au gouvernement, à la Chambre des Communes, des contre-requêtes d'autres groupes de planteurs, qui ne veulent pas de la taxe de 20 cents, parce qu'ils considèrent qu'elle leur serait nuisible.

Nous lisons dans la requête soumise par M. Barrette et signée par des planteurs des comtés de l'Assomption, de Montcalm, de Joliette et de Berthier, entre autres choses: "La loi concernant le tabac, adoptée par la Législature de Québec au mois d'avril 1935 et mise en vigueur par acclamation, au mois de janvier 1934 et qui se trouve au statut 23 Georges V, chapitre 27, améliorera la qualité de la production et de la vente beaucoup plus efficacement qu'une taxe prohibitive, en obligeant sous peine d'amende tout manipulateur de tabac d'apposer sur chaque colis de tabac en feuilles qu'il vend une étiquette attachée ou scellée sur laquelle apparaissent lisiblement le nom authentique de la variété, ou celui d'un mélange reconnu et accepté comme tel par l'inspecteur, le degré (standard) de qualité du tabac et le nom et l'adresse de son manipulateur.

"Ce projet ne favorise que le manufacturier, qui vend déjà son tabac préparé à plus de \$1.00 la livre, mais qu'il est contraint aux intérêts des producteurs de tabac et de tous les fumeurs en général; "Qu'un certain nombre de producteurs de tabac ont récemment signé par erreur une requête en faveur de ce projet, après avoir été sollicités avec instances par les représentants des manufacturiers, mais qu'après étude de la question et mûre réflexion, ils s'opposent énergiquement à ce projet de taxation en en apposant une croix en regard de leur nom, pour les distinguer de ceux qui n'ont pas déjà signé.

"C'est pourquoi les requérants protestent énergiquement contre ce projet de taxation sur le tabac en feuilles et contre l'imposition de toute taxe quelconque sur ce tabac et ils prient instamment les autorités de ne pas accorder la demande des manufacturiers et de rejeter leur requête."

M. Baribeau a de son côté déposé devant la Chambre une lettre de l'Union Catholique des Cultivateurs, où il est dit: "Nous estimons de notre devoir de joindre nos protestations à celles que vous pouvez avoir reçues et nous osons espérer que vous vous opposerez de tout votre pouvoir à l'adoption d'une loi qui causerait un grave préjudice à tous les planteurs de tabac de notre province, déjà bien éprouvés par la mévente de ce produit; nul doute que cette législation serait aussi très mal vue par la masse des consommateurs de tabac en feuilles dans toute la province."

## En Russie

Moscou, 5 (S. P. A.) — D'après un rapport fourni au congrès soviétique, la campagne d'épuration du parti communiste en 1933 a abouti à l'expulsion de 195,474 membres et aspirants. Proportionnellement, les expulsions ont surtout frappé les paysans. Le nombre des membres du parti et celui des personnes qui aspirent à devenir membres forment un total de 2,807,786, d'après ce rapport.

## Le pavillon du Mont-Royal

Le pavillon de l'observatoire du Mont-Royal, construit en 1906, sera fermé dans quelques jours, probablement samedi, alors que le restaurant déménagera dans le nouveau chalet construit sous l'administration Houde. Le vieux pavillon sera probablement démolé pour permettre l'agrandissement de l'observatoire. La ville a reçu dans ce pavillon plusieurs visiteurs de marque, dont le prince de Galles, lors de sa première visite. Le restaurant occupera la partie arrière du nouveau chalet, et la salle principale et les autres pièces resteront fermées au public.

## Les Soviets et les Japonais

L'armée rouge est la plus forte-motivée du monde, dit Vorochiloff

Moscou, 5 (S. P. A.) — Dans un discours au congrès du parti communiste de l'Union soviétique, le commissaire pour la guerre Klementi E. Vorochiloff a déclaré que les Soviets n'ont pas encore réussi à convaincre les dirigeants du Japon que la paix est préférable à la guerre. L'armée rouge, a-t-il affirmé, est la plus fortement motivée du monde. Elle dépasse, sous ce rapport, même les armées des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne.

Il serait ridicule, a-t-il continué, que l'Union soviétique ignorât les préparatifs de guerre des Japonais et continuât d'avoir confiance dans ses "chers voisins". Les mesures que nous avons prises pour la défense de nos frontières dans les villes d'Extrême-Orient blessent les yeux des Japonais. Nos voisins trouveraient plus agréable que nous ne fussions pas prêts, mais nous ne pouvons pas leur donner cette joie. Nous serons tout à fait capables de défendre nos frontières orientales et nous gagnerons n'importe quelle guerre à laquelle nous serons forcés de participer. Le rêve que nos ennemis ont formé de partager notre territoire et d'exterminer le communisme est de la dernière stupidité.

D'autre part, le commissaire pour la guerre a affirmé que les moyens de communication et de transport sont profondément organisés. Il a lancé cette assertion en présence du commissaire pour les communications et les transports, Andréïevitch Andreev, qui n'a pas protesté. Il faut que les moyens de transport soient prêts à servir à la défense de nos frontières, a-t-il souligné. A la prochaine guerre, nous aurons autant besoin de moyens de transports modernes que de l'armée moderne que nous possédons déjà.

Le commissaire Vorochiloff a fourni des statistiques sur la motorisation de l'armée rouge. De 2.6 par soldat qu'il était en 1929, a-t-il dit, le pourcentage de motorisation est monté à 3.07 en 1930, puis à 7.70 en 1933. Avant 1930, l'armée rouge manquait de techniciens. Maintenant, 50 pour 100 de toutes nos forces armées — officiers et soldats — ont une forte formation technique. Nos unités de chars de combat, de mitrailleuses, d'artillerie et d'armements chimiques ont été considérablement améliorées. Au cours de ces trois années dernières, la précision du tir au fusil est passée de 64 à 97 pour 100, celle du tir à la mitrailleuse, de 28 à 98 pour 100. L'efficacité de l'artillerie, des chars de combat et des forces aériennes s'est accrue dans des proportions analogues. Depuis 1930, l'armée rouge a été beaucoup renforcée, tant au point de vue quantitatif qu'au point de vue de sa qualité.

Le commissaire a aussi parlé des armements navals. Il a dit que les Soviets ont fortement accru leurs forces navales de la côte orientale, de la mer Noire et de la Baltique. Nos forces navales d'Extrême-Orient s'élèvent au maximum nécessaire. Les vaisseaux qui les composent sont petits, et par le fait même, ils sont plus rapides, mais ils répondent tout à fait aux besoins de la défense.

En terminant, le commissaire pour la guerre a dit, empruntant à Staline une image que celui-ci a employée ces jours derniers: Les groins ne peuvent pas intimider les bochevistes.

## A bord du "Rex"

New-York, 5. — Le départ samedi du Rex, de la ligne italienne, inaugure le nouveau service New-York-Capetown en 19 jours. Le Rex rencontrera le Jules-César à Gibraltar.

Traversant en Europe à bord du Rex les passagers suivants, entre autres: lady Fairhaven, parente du roi George V; le marquis et la marquise Del Merio; l'ancien ambassadeur Walter E. Edge et sa famille; James L. Killgallen, rédacteur et correspondant de l'International News Service; Son Excellence Simon I. Parino, ambassadeur de Bolivie à Paris, ainsi que plusieurs artistes et hommes d'affaires.

## Réunion des anciens de Bourget

La 14<sup>e</sup> réunion annuelle des Anciens de Bourget, de la région de Montréal, aura lieu le mardi soir, 6 février prochain, à 7 h. 30, dans la salle rose de l'hôtel Windsor. Renseignements et billets peuvent être obtenus du R. P. Supérieur du Collège Bourget à Rigaud, ou du président de l'Amicale, M. Roméo Beaudet, gérant, Confédération Life Association, 1253 McGill College (Marquette 5324 le jour, et DEXter 752 le soir).

## La Commission de chômage

Changements dans le personnel

M. Gabias a déclaré, à la suite d'une longue conférence avec M. Terrault, qu'il y a eu des changements dans le personnel de la commission de chômage. Au cours de la conférence, les membres du comité exécutif, M. Terrault et M. Philie ont examiné les résultats du premier trimestre d'administration des secours par la commission.

M. Terrault a dit qu'il a reorganisé le système de distribution des chèques de secours. Deux employés de la commission ont été transférés à d'autres travaux et on a fait une révision complète du mode de contrôle des plaques qui servent à faire les chèques.

Le comité a demandé pourquoi la liste des secours reste au-dessus de 42,000 alors que depuis plusieurs mois travaillent des enquêteurs, et que l'on constate une amélioration générale des conditions économiques qui devrait faire diminuer la liste. M. Terrault a expliqué que la liste a été modifiée, mais qu'on a négligé de modifier les filières des plaques à adresser, qui auraient dû être levées. Voilà pourquoi les distributeurs se sont trouvés avec un surplus en mains lorsque la distribution a été terminée. Mais on n'a pas découvert d'irrégularités dans les encasements effectués dans le personnel assuré, selon M. Terrault, une correcte distribution des chèques.

Au sujet des loyers des chômeurs, M. Terrault a dit que le paiement des arriérés avance, mais qu'il y a encore des questions à régler et que la commission fera un rapport spécial à l'administration, à ce sujet.

## A l'Asile de nuit St-Jean-Baptiste

VISITE DU R. P. COUTURE, O.P.

Les Frères de Saint-Jean de Dieu qui ont soin des pauvres chômeurs à l'Asile de nuit Saint-Jean-Baptiste ne cessent jamais de trouver des moyens pour encourager leurs hospitalisés.

Tous les soirs, les portes sont ouvertes à 4 heures; du café ou du thé chaud est servi à 6 heures, la prière du soir à 8 heures 30. Tous les dimanches et jours de fêtes, il y a la messe à six heures, par un Père de Sainte-Croix. Après la messe le déjeuner est servi.

Vendredi soir, étant le premier vendredi du mois, le R. P. Couture, Dominicain, s'est offert de faire une heure sainte avec ses pauvres affligés, pour les consoler et les encourager dans la confiance en Dieu.

Il leur a témoigné combien il était content de les voir porter leur lourde croix durant ces temps de crise avec tant de patience et de résignation, et qu'il espère qu'ils continueront dans leurs bonnes dispositions.

A 9 heures, il y a un bénédiction du Très Saint-Sacrement.

## Soirée acadienne

DEMAIN SOIR A LA PALESTRE C'est le mardi, 6 février, à la Palestre Nationale à 8 h. 15 du soir, que l'Association Acadienne de Montréal donnera une soirée récréative et musicale sous le patronage de Mgr J.-A. Richard.

Des artistes de renom seront au programme; entre autres: Mlle Anna Malenfant, artiste acadienne de la radio; Mlle Madeleine Melançon, diseuse; M. Jean Melançon, professeur de diction, etc.

Sur l'écran: "Au Pays d'Évangéline"; films historiques sur l'Acadie.

Ne manquez pas d'assister à cette soirée et réservez vos places dès maintenant. Billets en vente chez Edmond Archambault ou téléphone DEXter 5752, Fitzroy 7540 ou BELair 3532.

## Ce soir

A 8 h., à la bibliothèque du Gesù, 1200 Beaurivage, partie de cartes organisée par les Enfants de Marie au profit de la bibliothèque et de l'œuvre des missions. Gouter gratuit. Prix de présence.

A 8 h. 15, soirée familiale de la section Garneau de la Saint-Jean-Baptiste à la salle paroissiale Notre-Dame du Rosaire. Conférence de M. Rodolphe Laplante. Sujet: Nous d'abord. M. J.-E. Laforce, du Canadian National, le présentera et M. le curé Granger le remerciera. Présentation d'un film sur la Gaspésie. Programme musical. Entrée gratuite.

A 8 h. 30, a récitation des élèves de Mlle Eva Dupuis, professeur de diction, à la salle de l'école Lajoie. On entendra des enfants de 4 à 15 ans. Billets en vente à 767 Hurland, Outremont, et à la pharmacie, angle Bernard et Bloomfield.

## Partie de cartes au Groupe Pie X

Jeudi prochain, le 8 février, à 8 h. 15, salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, grande partie de cartes annuelle du Groupe Pie-X de l'A.C.I.C.

On peut obtenir des billets en s'adressant au Groupe, ou à la porte, le soir même.

## "L'enseignement français au Canada"

Le deuxième volume de "L'Enseignement français au Canada", de l'abbé Groulx, qui vient de paraître avec le sous-titre "Les écoles de minorités", obtient un grand succès.

## Le port de Cherbourg

LE SIXIEME COURS DE M. JACQUES RABUT A POLYTECHNIQUE

Voici le résumé du cours donné par M. Jacques Rabut, vendredi soir, sur le port de Cherbourg et sa nouvelle organisation. Parmi les grands ports français, Cherbourg, qui est à la fois un port de guerre et un port de commerce est devenu peu à peu un très important port d'escale.

La position est en effet privilégiée, car elle se trouve sur le parcours des grandes lignes de navigation, mais l'absence de port naturel et l'insuffisance d'abri de la rade ne permettent pas de tirer parti de cette situation.

C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que Vauban commença les travaux de fortification de la rade au moyen de digues de faible longueur, mais ce n'est que cent ans plus tard que fut entreprise la fortification de la grande digue de protection, à laquelle travaillèrent successivement la Royauté, la Révolution et l'Empire.

L'activité du port de Cherbourg s'est développée parallèlement à l'accroissement des lignes transatlantiques, dont les principales furent créées entre 1850 et 1870.

Le trafic de Cherbourg a été pour l'année 1930 de 550 paquebots, transportant 26,000 tonnes de marchandises, 200,000 passagers. Pourtant, jusqu'à ces derniers temps, Cherbourg ne disposait d'aucun moyen d'accostage pour les paquebots; l'embarquement et le débarquement s'effectuaient au moyen d'échelles et les installations à terre étaient très rudimentaires.

La nouvelle gare maritime, inaugurée il y a quelques mois, est venue remédier à cette situation, en dotant le port d'un organisme qui a été considéré actuellement comme un modèle du genre, assurant la liaison rapide du paquebot avec la route le chemin de fer et l'aérien.

L'établissement de la gare maritime a nécessité tout d'abord la création d'un môle avec quai en eau profonde, constitué par des caissons en béton armé, et permettant au plus bas, mais l'accostage de navires d'un tirant d'eau de 46 pieds.

La gare proprement dite comprend: Un bâtiment principal de 1,500 pieds de longueur; Un hall pour les voies charretières; Un hall pour les voies ferrées.

Les fondations de ces bâtiments sont constituées par des caissons en béton armé de 65 pieds de longueur, tonnés par injection d'eau.

Un hall pour les voies charretières, et un hall entre les paquebots et le hall de la gare est assurée au moyen de passerelles métalliques mobiles, d'un poids de 100 tonnes, à déplacement rapide.

L'outillage comprend un grand nombre d'engins de manutention électriques, grues, monte-charges et chariots porteurs.

## "The Matinee Musical Club"

Mrs A. M. Russe, et Mrs Boronov, pianistes, donneront le programme suivant au Matinée Musical Club, le mardi 6 février à 2 heures p.m. au Mont-Royal (Sonata de Bernardo Pasquini; Chorale (Conate de Bach), arr. d'Elise Horne; La chanson du route, de Mendelssohn; Romance — Valse d'Arènes; Sérénade d'Albeniz; Etude no 4, op. 58, de Schumann; Valse parapsaraph, de Schmitt; Etude en do mineur, de Rubinstein).

## Partie de bingo

Sous la présidence du R. P. Arthur Joyal, O.M.I., curé, une grande partie de bingo, au profit des vieillards et des orphelins, aura lieu le jeudi 8 février, à 2 h. p.m., à la salle d'Asile St-Vincent de Paul, 380 rue Visitation. Magnifiques prix aux gagnants. Entrée gratuite. Tout don en nature ou en argent sera reçu avec reconnaissance.

## Société St-Jean-Baptiste

CONVOICATIONS DE LA SEMAINE

Voici la liste des principales réunions des sections et des Comités régionaux de la semaine, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal: Lundi, 5 février: La section Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement donnera une soirée musicale et chorale à 8 h. 15, à la salle paroissiale de la paroisse de la rue Saint-Jacques. Un programme musical sera exécuté. Entrée libre. Soirée récréative mensuelle de la section François-Xavier Garneau à 8 h. 15 à la salle paroissiale, angle des rues Boyer et Villery. Une conférence intitulée "L'abord" sera donnée par M. Rodolphe Laplante, licencié en sciences sociales et politiques, 2ème vice-président du Comité régional de l'ouest. Le conférencier sera présenté par M. J.-Ernest Laforce, directeur général de la Société. Un programme musical complètera la soirée. Entrée libre.

Lundi, 5 février: A 7 h. 30 du soir, heure d'adoration organisée par le Comité régional de l'ouest, à l'église St-Jean-Baptiste, 1511 rue Saint-Jacques.

Lundi, 5 février: Assemblée régulière de la section Saint-Jean-Baptiste à l'Académie même nom, coin des rues Marie-Anne et Henri-Julien.

Mardi, 6 février: Assemblée régulière de la section Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun à 8 h. 15 à la salle paroissiale. Une causerie sur le recrutement sera prononcée par M. Arthur Germain, vice-président du Comité régional de l'ouest.

Mardi, 6 février: Soirée sociale de la section Louis-Hébert à 8 h. 15 à la salle paroissiale, Sacré-Coeur, rue Duverger 2030. Une causerie sera donnée sur le recrutement par M. Guy Vallant, président de la nouvelle section Saint-Louis-de-Gonzague. Les artistes au programme musical sont M. Albert Cousineau et le trio Sylvestre. Dames et messieurs sont invités. Entrée gratuite.

Mardi, 6 février: Assemblée spéciale du Conseil de la section Longueuil à l'endroit ordinaire.

Mardi, 6 février: Réunion de la section Papineau de Sainte-Brigide à 8 h. à la salle paroissiale.

Mardi 6 février: Assemblée de la section Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours à 8 h. 15 à l'endroit ordinaire. M. Arthur Frey, directeur général sera présent et parlera au recrutement.

Mardi, 6 février: Séance bi-mensuelle de la section Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement.

Mardi, 6 février: Grande soirée de l'œuvre de la troupe Living Room Furniture de la section St-Jean-Baptiste à 8 h. à la salle Saint-Aloysius, angle des rues Adam et Nicolet.

Mercredi, 7 février: Grande assemblée régionale de la section de Mlle Anna Malenfant, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et St-Basile. Les artistes au programme musical sont M. Albert Cousineau et le trio Sylvestre. Dames et messieurs sont invités. Entrée gratuite.

Mardi, 6 février: Réunion de la section Papineau de Sainte-Brigide à 8 h. à la salle paroissiale.



LE GROUPE DE BANQUES BARCLAY Ressources dépassant \$2,500,000,000

Maintenant plus de 2,900 bureaux dans les pays suivants:

ANGLETERRE—ÉCOSSE—PAYS DE GALLES—FRANCE—ITALIE

AFRIQUE—ANTILLES ANGLAISES

GUYANE ANGLAISE—ÉGYPTE—SOUDAN

PALESTINE—GIBRALTAR—MALTE

Unité Canadienne

BARCLAYS BANK (CANADA)

Régie par la Loi des Banques Canadiennes

MONTREAL 214, RUE SAINT-JACQUES

TORONTO 219, RUE BAY

## LA RADIO

RADIO-GAZETTE Postes extérieurs Lundi, 5 février

WABC 8.00 p.m., Happy Bakers. 8.15 p.m., The Human Side of the News, par Edwin C. Hill. 9.15 p.m., Howard Marsh, ténor; Mary Eastman, soprano. 10.30 p.m., Columbia News Service. 11.15 p.m., Les Soeurs Boswell.

WEAF 9.00 p.m., A. and P. Gypelles. Direction Horlick; Frank Parker, ténor. 11.00 p.m., John Fogarty, ténor.

WJZ 6.00 p.m., U.S. Army Band. 6.45 p.m., Nouvelles, par Lowell Thomas. 7.45 p.m., Mme Frances Alda, soprano. 9.00 p.m., Henri Deering, pianiste de concert. 10.45 p.m., Father Finn's Choral Music.

Les beaux programmes WABC 9.00 p.m., The Philadelphia Studio Orchestra. Direction Sylvain Levin. Ouverture (Pigaro), de Mozart; Ouverture (Obéron), de Weber. 10.45 p.m., Mark Warnow — Connie Gattino, The Four Eton Boys and orchestra Crinoline Days; Dint My Lord Deliver Daniel; The Man I Love; Valse (folklore russe); Ouverture (Inferno), spécial; Airs écossais; Moment musical (16<sup>e</sup> symphonie), de Haydn; Bill (Showboat), de Kern; Christmas Night in Harlem, de Scott; Wogenlied, de Brahms.

10.00 p.m., Contented Program. — Orchestre Eastman. — Clair de lune sur le Gange; Flow Gentle Sweet Afton; Valse du Beat Danube, de Strauss; Love Song of the Nile (The Barbarian); Valse Missouri, de Logan; Swane River, Foster; Voiga Boatman; Old Man River (Show Boat).

Mardi, 6 février L'Heure provinciale

Programme musical comprenant l'audition d'un "Songe d'une nuit d'été", opéra-comique en 3 actes d'Ambroise Thomas, mardi soir.

8 h. 15, Concert: Le "Songe d'une nuit d'été", opéra comique en 3 actes d'Ambroise Thomas. Rédaction de la partition et instrumentation pour la radio par M. Henri Delcaillet, directeur de l'Orchestre. Solistes: Mme Lise Dupuis-Becker, soprano (la reine Elisabeth); Mlle Anna Malenfant, contralto (Miss Olivia); M. Henri Pontbriand, ténor (Shakespeare); M. Gérard Gélinais, basse (Palstaff). 9. Ouverture (orchestre); b) Couplets de Falstaff — M. Gérard Gélinais; c) Duo (Elisabeth et Olivia) — Mme Lise Dupuis-Becker et Mlle Anna Malenfant; d) Trio (Elisabeth, Olivia et Palstaff) — Mme Lise Dupuis-Becker, Mlle Anna Malenfant et M. Gérard Gélinais; e) Bêtit et couplets de Shakespeare — M. Henri Pontbriand; f) Cavatine d'Elisabeth — Mme Lise Dupuis-Becker.

Deuxième acte: a) Entr'acte — Orchestre; b) Stances et vocalises (Shakespeare et Elisabeth) — M. Henri Pontbriand et Mme Lise Dupuis-Becker; c) Scène et Duo (Elisabeth et Shakespeare) — Mme Lise Dupuis-Becker et M. Henri Pontbriand.

a) Romance (Shakespeare) — M. Henri Pontbriand; b) Final (chant national) "Dieu le veult" (Elisabeth et le Quatuor.

Postes locaux LUNDI, 5 FEVRIER

6.30 Nouvelles (en français) et résumé des programmes de la soirée. 6.38 Orchestre sous la direction de Percy Faith. Marie Beaudet, avec soliste. 7.00 Ovide et Cyprien. 7.15 Harry Robb, organiste, de l'auditorium Eaton. 7.30 Musique de chambre sous la direction d'Auguste Descarries. 8.00 Heure de la Galette et de la Romance, sous la direction de Percy Faith. 10.00 Vera Quilloroff et Willie Eckstein, ainsi que Jeanne Desjardins. 10.30 Nouvelles (en anglais) et pronostics de la température. 10.38 "Moonlight on the River", sous la direction de Jack Dale. 11.00 Orchestre et solistes sous la direction d'Al Preston.

Mardi, 6 février

6.30 Nouvelles (en français) et résumé des programmes de la soirée. 6.38 Orchestre sous la direction de Percy Faith. Marie Beaudet, avec soliste. 7.00 Ovide et Cyprien. 7.15 Harry Robb, organiste, de l'auditorium Eaton. 7.30 Musique de chambre sous la direction d'Auguste Descarries. 8.00 Heure de la Galette et de la Romance, sous la direction de Percy Faith. 10.00 Vera Quilloroff et Willie Eckstein, ainsi que Jeanne Desjardins. 10.30 Nouvelles (en anglais) et pronostics de la température. 10.38 "Moonlight on the River", sous la direction de Jack Dale. 11.00 Orchestre et solistes sous la direction d'Al Preston.

Mardi, 6 février

6.30 Nouvelles (en français) et résumé des programmes de la soirée. 6.38 Orchestre sous la direction de Percy Faith. Marie Beaudet, avec soliste. 7.00 Ovide et Cyprien. 7.15 Harry Robb, organiste, de l'auditorium Eaton. 7.30 Musique de chambre sous la direction d'Auguste Descarries. 8.00 Heure de la Galette et de la Romance, sous la direction de Percy Faith. 10.00 Vera Quilloroff et Willie Eckstein, ainsi que Jeanne Desjardins. 10.30 Nouvelles (en anglais) et pronostics de la température. 10.38 "Moonlight on the River", sous la direction de Jack Dale. 11.00 Orchestre et solistes sous la direction d'Al Preston.

# SERVICE BANCAIRE

La Barclays Bank (Canada) est membre d'une des plus grandes organisations bancaires du monde. Un service complet est offert aux firmes et aux particuliers dont les affaires de banque se limitent au pays, et aux manufacturiers, marchands, importateurs et exportateurs désireux d'étendre leurs relations outre-mer.

LE GROUPE DE BANQUES BARCLAY Ressources dépassant \$2,500,000,000

Maintenant plus de 2,900 bureaux dans les pays suivants:

ANGLETERRE—ÉCOSSE—PAYS DE GALLES—FRANCE—ITALIE

AFRIQUE—ANTILLES ANGLAISES

GUYANE ANGLAISE—ÉGYPTE—SOUDAN

PALESTINE—GIBRALTAR—MALTE

Unité Canadienne

BARCLAYS BANK (CANADA)

Régie par la Loi des Banques Canadiennes

MONTREAL 214, RUE SAINT-JACQUES

TORONTO 219, RUE BAY

## IMPERIAL

CE SOIR Les 28 Jours de CLAIRETTE OPERETTE-VAUDEVILLE

Standard: HA. 2183 25 à 1.50 LA. 6188

## PETITES AFFICHES

1 sou le mot, 25 minimum comptant. Annonces facturées, 1/40 le mot, 40c minimum. Avis de Naissance, Mariage, Décès, Remerciements, 50c l'insertion plus notre formule, tout mot supplémentaire 20c le mot. Si facture 75c l'insertion, suivant notre formule, tout mot supplémentaire, 30c le mot. Carnet mensuel, etc., — \$1.00 par insertion.

## BOIS ET CHARBON

5,000 cordes érable, merisier, 8.00 à 11.00 scie; 2,000 cordes alab merisier 4 pds, 10.00 à 12.00 scie. Charbon, 4.00 à 14.50. Joseph Charbonnet, Ch. 4421, AM. 7153, FR. 2585, FR. 3587.

## CHAMBRE ET PENSION

Chambre bien chauffée, éclairée, chez famille respectable sans enfants, bon chef-sol, 5 lignes tramways à la porte, prix raisonnable. 6980 St-Denis, Tél. DOLLARD 8643. j.n.c.

## Emploi demandé

Comptable demandé emploi, comptabilité générale, jour ou soir, ville ou campagne. Bas prix. DOLLARD 8643. 2-1-34

## HAUT DE MAISON A LOUER

HAUT de maison, 4 pièces, cuisine fermée ensoleillée, armoire froide. Ménage fait. S'adresser 8394 Drolet, Tél. DUPONT 0902. j.n.c.

## MAISON A LOUER

Rue DANFURD 8733, 6 pièces modernes, 29 pieds de façade, coin de rue, en face de l'église St-François-Solano. Prix réduit. S'adresser 6863 Châteaubriand, Tél. DOLLARD 1217. 8-2-34

## MAISON CHAUFFEE A LOUER

SHERBROOKE EST — 6 pièces fermées, chauffage au chaud, veranda. Service auto. St-Denis-Rachel-Frontenas, 837-50, CH. 5014.

## POSITION INTERESSANTE

pour jeune homme et placement garanti de capital à la campagne. Vieilles maisons, excellentes, excellente réputation, avenir, offre brillante chance à jeune homme ayant goût commercial et goût du commerce, disposant en même temps de \$4,000, pas à risquer mais à prêter sur tête hypothèque. Ecrire Castler 99, le "Devor".



COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Price Bros.

En vue de protéger les intérêts des porteurs d'actions ordinaires de Price Bros., un comité de protection vient d'être formé. Il est composé de M. E. R. Décaré, président de la Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie, président, et de MM. Robert Kernan, président de la Donnacoma Paper Co.; Alastair Gowan, de Riddell, Stead, Graham and Hutchison; N. H. Macaulay, de Hanson and Macaulay; Hugh Mackay, vice-président de la Canadian Lumbermen Ass.; et W. C. Pitfield, de W. C. Pitfield and Co. M. J. A. Weldon, C. A., est secrétaire du comité.

J.-S. Mitchell Co.

Les recettes de la J. S. Mitchell Co. en 1933 se sont établies à \$178,882 comparativement à \$212,104 en 1932 et à \$272,299 en 1931. Après soustraction des dépenses, il est resté un bénéfice net de \$10,990 contre un de \$10,939 en 1932 et de \$8,985 en 1931. Après soustraction du dividende privilégié, il y a eu un déficit de \$10,845, ce qui a conduit à \$320,724 le montant des bénéfices non répartis.

Les affaires

Le rapport Dun and Bradstreet sur la tendance des affaires au pays indique que l'amélioration se continue à une grande rapidité. Dans nombre de domaines on constate une augmentation remarquable sur la période correspondante des dernières années. Là où la demande est la moins accentuée c'est dans les centres ruraux où le pouvoir d'achat n'a pas encore été très amélioré, particulièrement dans les provinces de l'ouest.

Siscoe

La valeur de la production de la Siscoe Gold Mines Ltd en janvier, sans tenir compte du prix de l'or aux Etats-Unis, a été de \$102,637 contre \$85,875 l'an dernier.

Recettes ferroviaires

Les recettes brutes du Canadien National pour la semaine terminée le 31 janvier se sont élevées à \$3,882,271, une augmentation de \$603,204 sur la semaine correspondante de 1933.

Chef Abbott Hoppin and Co.

La maison de finance Abbott, Hoppin and Co., membres de la Bourse de New-York, annonce qu'elle a retenu les services de M. Philippe Roy, fils.

Cours du sucre

New-York, 5.—Le marché du sucre avance légèrement. Options: mars, 1.62; mai, 1.66; juil., 1.68-70; sent., 1.73-74; déc., 1.77; jan., offre, 1.77.

Cours de l'argent

Londres, 5 (P.A.).—Le marché de l'argent est plus faible et le cours fléchit de 5-16 à 19 5-8d.

Cours du café

New-York, 5 (P.A.).—Les cours du café avancent. Rio: mars, 7.67; mai, 7.90-93; juil., 8.10-12; sept., 8.19; déc., 8.29. Santos: mars, 10.00; mai, 10.25; juil., 10.40; sept., 10.70; déc., 10.82.

Les grains

Chicago, 5 (P.A.).—Les cours des grains ont avancé d'un sou et plus ce matin à la suite de l'ouverture vigoureuse à Wall Street. La sécheresse dans la région productrice de blé d'hiver a aussi été un facteur d'avance.

Marché du bétail

(P.C.).—Le nombre d'animaux mis en vente à Montréal ce matin était de 3,674, soit 1,035 bêtes à cornes, 928 veaux, 196 agneaux et moutons et 1,515 porcs.

Le marché des bêtes à cornes était actif et avait tendance à s'avancer légèrement. Les boeufs de bonne qualité se sont vendus entre \$5.50 et \$5.75, ceux de qualité moyenne de \$4.50 à \$5 et les autres de \$3 à \$4. Les animaux pour la mise en conserve se sont vendus de \$1.25 à \$1.75.

Les veaux de bonne qualité se sont vendus de \$7.75 à \$8.25, ceux de qualité commune et moyenne de \$3.75 à \$5.50 et les veaux à l'herbe de \$2.50 à \$3.50.

Les agneaux de bonne qualité se

NOUVEAU PRESIDENT



M. S. J. ROLLAND qui vient d'être nommé Président de la Banque Provinciale du Canada en remplacement de sir Hormidas Laporte, K.B., C.P., nommé Président Honoraire.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P.C.).—L'activité avait tendance à diminuer vers midi sur le marché local et les prix étaient moins vigoureux quoique la plupart des gains de la matinée étaient maintenus. A midi le volume des transactions dépassait les 14,000 actions. Nickel s'est de nouveau mis en vedette par son activité et il a avancé de 30 sous. Pacifique Canadien et Hollinger ont établi de nouveaux sommets pour le présent mouvement avec des gains de quelques fractions. Montreal Cottons, priv., a avancé de 4 points à \$4, tandis que Dominion Steel a avancé de 5 à 25. Au nombre des autres titres qui se sont avancés, on note Canada Cement, Canadian Car priv., Brazilian et d'autres.

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Table of stock market fluctuations for Montreal, listing various stocks like 65 Alb. Pac Grain, 25 Can. Celanese, 50 Bruck Silk, etc., with columns for 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', 'Midi', and 'Chang.'.

quelques fractions, tandis que Dominion Engineering, City Gas, Dominion Tar, Imperial Oil ont fléchi de quelques fractions.

Dans la section des mines International Mining, Siscoe et Sullivan se sont améliorés.

Cours fournis par la maison L.-J. FORGET & Cie 471, rue St-François-Xavier

Bourse de New-York

New-York, 5 (P.A.).—Les cours se sont avancés sur un marché très actif ce matin. Les ferroviaires, les aciers, les amusements, les moteurs et les titres de compagnies fournissant les chemins de fer ont été en grande demande et pendant presque toute la durée de la première heure le "ticker" était en retard.

Au nombre des titres qui se sont avancés de 1 à 2 points on note American Telephone, U. S. Steel, Santa Fe, New-York Central, Bethlehem, Baldwin Locomotive, American Car & Foundry, Loews, Hudson Motors, Southern Pacific, Westinghouse, Allied Chemical, National Steel, Western Union, Consolidated Gas and Case.

L'activité s'est maintenue dans la deuxième heure et les gains ont augmenté dans plusieurs sections. American Telephone a avancé de plus de 3 points et U. S. Steel priv. de 1 1/2.

Cours fournis par la maison G. ROYER & RAINVILLE, courtiers 225, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Table of New York stock market prices, listing various stocks like Air Reduction, Allied Chemical, American Can, etc., with columns for 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', 'Midi', and 'Chang.'.

Sur le Curb

(P.C.).—Les cours ont subi des tendances irrégulières sur le Curb ce matin. Canada Dredge a été en vedette avec un gain de plus de 4 points à 33 1/4. Distillers Seagrains et B. A. Oil se sont avancés de

Les cours moyens à Wall Street

Table of average Wall Street prices for various commodities like New-York, 5, P. C., La moyenne des cours des 90 principaux titres, etc.

Les obligations

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien et Cie Limitée) Offre Dem.

Table of bond prices and yields, listing various bonds like Dominion du Canada, 4 1/2% 15 oct. 1939, etc.

A LA ROYAL BANK



M. GRAHAM F. TOWERS, assistant-gérant général de la "Royal Bank of Canada".

L'administration des compagnies de fiducie

Les compagnies de fiducie, au Canada, occupent, dans notre pays, le deuxième rang parmi les plus grandes institutions financières, avec un actif confié à leurs soins, supérieur à deux milliards de dollars. Comme exécuteurs testamentaires et fiduciaires, les compagnies de fiducie du Canada offrent des avantages marqués. Elles sont tout d'abord permanentes. Elles sont impartiales, protégées contre toute pression extérieure; seul l'intérêt de leur mission les guide dans leurs actions. Leur expérience avertie des affaires les met à l'abri des erreurs. Leurs placements financiers sont effectués avec prudence et sous le contrôle le plus rigoureux. Leur personnel compétent et courtois est sans cesse à la disposition du public et leurs services, enfin, sont aussi peu coûteux que possible.

C'est à tort que beaucoup de gens s'imaginent que les soins d'une compagnie de fiducie sont très onéreux. Les frais de ces compagnies sont, au contraire, extrêmement raisonnables et très largement compensés, dans tous les cas, par le rendement supérieur obtenu sous leur administration efficace. Il est même bon de préciser que dans la province de Québec, qui nous intéresse tout spécialement, les frais des compagnies de fiducie sont habituellement inférieurs de 50 p. c. aux frais des mêmes compagnies dans la province d'Ontario, qui sont déjà eux-mêmes de beaucoup moins élevés que les frais des compagnies analogues aux Etats-Unis. C'est dire combien les tarifs en vigueur dans la province de Québec offrent d'intérêt à ceux qui ont recours aux compagnies de fiducie et combient le coût de leur administration est léger pour une succession par exemple.

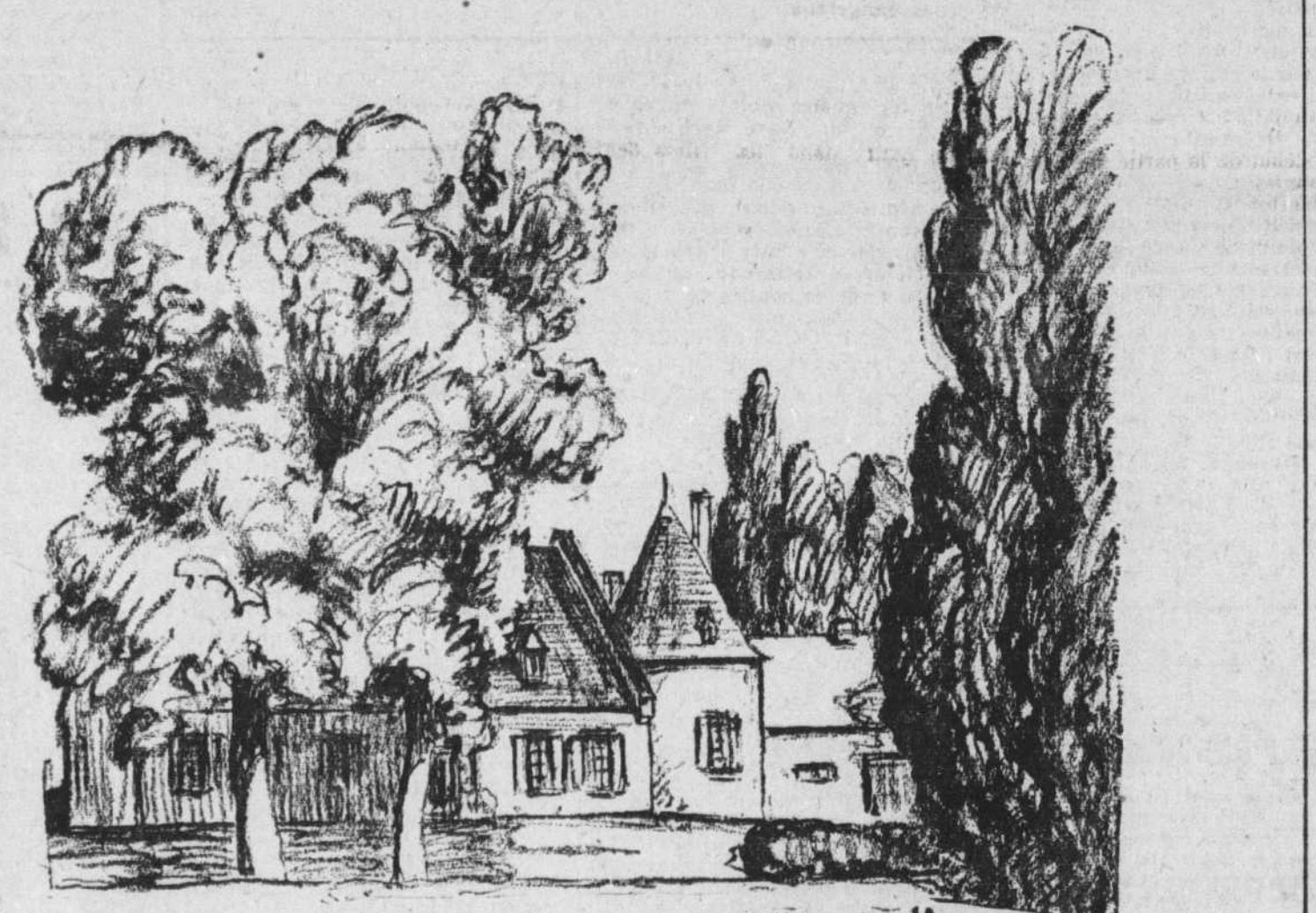


M. C. H. CARLISLE — Le nouveau président de la Dominion Bank — M. Carlisle est aussi président de la Goodyear Tire & Rubber Co. of Canada.

Enfin, il ne faut jamais perdre de vue la grande surface financière des compagnies de fiducie, et leurs immenses ressources. Devant tous ces avantages, la sagesse ordonne de prévoir l'avenir, en nommant, dans un testament très clair et très précis, comme exécuteur et fiduciaire, une compagnie de fiducie.

RACINE & CIE.

désirent annoncer que M. HECTOR H. RACINE est maintenant MEMBRE 'THE TORONTO STOCK EXCHANGE' Service complet sur toutes valeurs INDUSTRIELLES, MINIERES ET PETROLIFERES Edifice Aldred, 505 Place d'Armes, Montréal Téléphone: BElair 1711



— Le Manoir du Banc Rouge, au Grand Chicot.

ANS plusieurs provinces du Canada, tout spécialement dans celle de Québec et dans le district de Montréal, le NATIONAL TRUST, l'une des plus importantes compagnies de fiducie canadiennes, est l'administrateur des biens les plus divers, le fiduciaire de multiples successions, comprenant des industries et des commerces de tous genres, des propriétés urbaines ou rurales, des valeurs, des titres, des hypothèques, etc.

Depuis 1898, date de sa fondation, le NATIONAL TRUST a, chaque année davantage, étendu ses affaires, acquérant de la sorte l'expérience la plus grande et la plus pratique, augmentant ses relations, développant le champ de ses activités et devenant l'une des institutions financières et économiques les plus importantes de notre pays tout entier.

Son capital est de trois millions de dollars, — ses réserves s'élèvent également à trois millions, et les biens actuellement administrés par lui atteignent la somme considérable de \$267,000,000.

Son bureau de direction groupe les personnalités les plus en vue de la finance et des affaires, dont la compétence reconnue de tous

et la propre réussite dans leurs entreprises sont la garantie la meilleure pour tous ceux qui ont recours à lui.

Depuis trente-cinq ans, le personnel du NATIONAL TRUST a acquis une expérience de tout premier ordre, et qui ne peut pas s'improviser, et ses officiers sont eux-mêmes devenus, dans toutes les branches de l'activité économique, de véritables experts.

Créé pour durer, indépendant de toute attache extérieure, puissant par lui-même, ne s'occupant ni d'émissions, ni de vente de titres ou d'obligations, n'ayant pour but que de sauvegarder, de faire fructifier, d'augmenter et de valoriser sans cesse davantage les biens dont la gestion lui est confiée, opérant à meilleur compte que d'autres compagnies moins importantes en raison de la diversité et de l'importance de ses ressources, le NATIONAL TRUST est très réellement l'image même de la sécurité et de la compétence.

Conscient d'être une force, désireux de contribuer, dans la mesure la plus large possible, à l'établissement, au développement et à la conservation de la richesse, sous toutes ses formes, il est heureux d'offrir à tous ses services, dans l'esprit le plus libéral et aux conditions les plus intéressantes.

Il se fera un plaisir de répondre immédiatement à toutes les demandes de renseignements qu'on voudra bien lui adresser, au sujet de toutes les questions de succession, de testament d'administration et de fiducie, en général.

National Trust Company LIMITED 225, RUE ST-JACQUES OUEST, MONTRÉAL



Au banquet des anciens de Polytechnique

Allocutions de MM. A.-B. Normandin, Fernand Rinfret, Athanase David, Mgr Piette, Jacques Rabut et Augustin Frigon, samedi soir, au "Cercle Universitaire" - Un groupe d'anciens, dont M. Frigon, fêtaient le 25e anniversaire de leur promotion

L'urgence d'appuyer le projet de parachèvement des immeubles universitaires de la montagne, à l'aide de la loi du chômage

Les personnages qui ont pris la parole samedi soir au banquet de clôture du congrès annuel de l'Association des anciens élèves de l'École polytechnique de Montréal, au Cercle Universitaire, n'ont pas que souligné le rôle, l'importance de cette École ainsi que les services qu'elle rend à notre population; passant de la filiale à la mère, ils ont tous eu une parole à l'adresse de l'Université, à la nécessité de la tirer de ses embarras présents.

A l'occasion de ce congrès et de ce banquet, les finissants de 1909, dont M. Augustin Frigon, directeur de l'enseignement technique dans la province de Québec, célébraient le 25e anniversaire de leur promotion. Ils occupaient une grande table autour de laquelle on comptait quinze de ces jubilaires.

M. Frigon, directeur de l'enseignement technique dans la province de Québec, célébraient le 25e anniversaire de leur promotion. Ils occupaient une grande table autour de laquelle on comptait quinze de ces jubilaires.

M. Frigon, directeur de l'enseignement technique dans la province de Québec, célébraient le 25e anniversaire de leur promotion. Ils occupaient une grande table autour de laquelle on comptait quinze de ces jubilaires.

M. Frigon, directeur de l'enseignement technique dans la province de Québec, célébraient le 25e anniversaire de leur promotion. Ils occupaient une grande table autour de laquelle on comptait quinze de ces jubilaires.

M. Frigon, directeur de l'enseignement technique dans la province de Québec, célébraient le 25e anniversaire de leur promotion. Ils occupaient une grande table autour de laquelle on comptait quinze de ces jubilaires.

M. Frigon, directeur de l'enseignement technique dans la province de Québec, célébraient le 25e anniversaire de leur promotion. Ils occupaient une grande table autour de laquelle on comptait quinze de ces jubilaires.

M. Frigon, directeur de l'enseignement technique dans la province de Québec, célébraient le 25e anniversaire de leur promotion. Ils occupaient une grande table autour de laquelle on comptait quinze de ces jubilaires.

M. Frigon, directeur de l'enseignement technique dans la province de Québec, célébraient le 25e anniversaire de leur promotion. Ils occupaient une grande table autour de laquelle on comptait quinze de ces jubilaires.

M. Frigon, directeur de l'enseignement technique dans la province de Québec, célébraient le 25e anniversaire de leur promotion. Ils occupaient une grande table autour de laquelle on comptait quinze de ces jubilaires.

M. Frigon, directeur de l'enseignement technique dans la province de Québec, célébraient le 25e anniversaire de leur promotion. Ils occupaient une grande table autour de laquelle on comptait quinze de ces jubilaires.

M. Frigon, directeur de l'enseignement technique dans la province de Québec, célébraient le 25e anniversaire de leur promotion. Ils occupaient une grande table autour de laquelle on comptait quinze de ces jubilaires.

avec tant d'impatience, ne se produira ni par l'établissement de nombreuses institutions qui se font plus ou moins concurrence, ni par l'achat d'un matériel que nous ne saurions utiliser pour longtemps à venir, mais plutôt par l'effort collectif de tous nos intellectuels, depuis le professeur de l'École primaire supérieure ou du collège classique, jusqu'à nos chefs ecclésiastiques et politiques les plus éminents. Une telle politique d'action aurait pour résultat de décider les nôtres à s'instruire pour le plaisir de savoir, pour participer à l'avancement des connaissances humaines.

Il faut que ceux qui dirigent notre peuple soient convaincus de la nécessité pour nous d'élargir le champ de nos connaissances dans le domaine scientifique. Lorsque cette conviction sera bien établie, les moyens pour parvenir au but nous viendront tout naturellement et sans aucune difficulté.

Pendant cette période de transition décourageante que nous traversons, gardons-nous bien d'exagérer et n'oublions pas qu'en matière d'éducation les idées révolutionnaires ne font que retarder le mouvement. C'est l'évolution continue, intense et progressive qui est le plus profitable. C'est la formule que nous nous efforçons de suivre à l'École Polytechnique où depuis longtemps nous sommes prêts à recevoir ceux qui veulent étudier. C'est notre désir le plus ardent de collaborer à l'établissement de Montréal d'un centre d'enseignement universitaire, de langue française, aussi sain et aussi influent qu'il soit possible de le réaliser.

Nous estimons que nous sommes partie intégrante de ce centre de culture qui est de nos jours, car depuis plus de soixante ans fonction d'enseigner les sciences, non seulement en vue de leur application mais aussi à cause de la formation intellectuelle qu'elle procure. Je suis convaincu que tout jeune homme intelligent qui veut préparer son avenir à tout à gagner, s'il en a les dispositions et les aptitudes, à faire un cours de génie civil, surtout selon nos méthodes, même s'il n'avait nullement l'intention de pratiquer la profession d'ingénieur. Notre École le remplit donc un rôle à la fois professionnel et franchement universitaire.

Au nom des quinze jubilaires présents sur les 23 diplômés de 1909, M. J.-Emile Saint-Laurent, autrefois de Rimouski, aujourd'hui d'Ottawa, ministre des travaux publics, a exprimé ses témoignages de respect et d'amitié aux confrères des autres années et aux anciens professeurs.

M. Olivier Lefebvre et Stewart Rutherford ont aussi porté la parole. M. Armand Circé, secrétaire-trésorier de l'Association, a présenté son rapport. 324 ingénieurs sur 538 diplômés vivants de l'École polytechnique sont membres de l'Association. Sont aussi membres quelques architectes. Le nombre d'anciens élèves de l'École sans emploi est passé à 47 présentement.

Le conseil de l'Association pour 1934 se compose des officiers suivants: MM. A.-B. Normandin, président; P.-A. Béique, 1er vice-président; J.-E. Blanchard, 2e vice-président; Armand Circé, secrétaire-trésorier; directeurs: Lorenzo Brunotto, Arthur DuPerron, Guy Lanctôt, F.-J. Leduc et Gabriel Hurtubise.

"Dupuis Frères" au Viger L'Association Duprex organise une grande soirée récréative, laquelle aura lieu dans la salle Maisonnette de l'hôtel Place Viger, mardi soir, le 6 février.

Un programme varié de chant et de musique sera exécuté et plusieurs artistes du magasin y figureront. Des tables seront à la disposition des amateurs de cartes.

Un orchestre de choix a été retenu pour la circonstance. Les employés invitent cordialement leurs amis à se joindre à eux et à venir passer une soirée agréable.

On peut se procurer des billets au magasin en s'adressant au Bureau d'Informations, ou encore, à l'entrée de la salle, le soir même. (Comm.)

Assemblée importante dans Mercier Mercredi soir, à 8 heures, l'Association conservatrice de Mercier tiendra une importante assemblée, sous la présidence du Dr S. Lafontaine, à la salle Girard, 4245, rue Saint-André, près Rachel.

Le conférencier sera M. Antoine Lamarre, président de la jeunesse conservatrice de Montréal. M. Eugène Gagné, ancien candidat conservateur de Mercier, M. V.-E. Paré, président des jeunes conservateurs de Maisonneuve, M. Jacques Fournier, aviseur légal de l'Association, et plusieurs autres conservateurs concourront aussi à la parole. Et des questions importantes et articles spéciaux sont à l'ordre du jour. Le président convoque tous les membres et invite tous les amis de la cause conservatrice à s'y rendre en grand nombre. (Comm.)

Aux Trois-Rivières Recomptage devant un juge, mercredi

Les Trois-Rivières, 5. (D.N.C.) — Le recomptage judiciaire des votes accordés à l'élection municipale de jeudi dernier, au siège échevinal no 2, du quartier Sainte-Ursule, a été accordé par M. le juge Aimé Marchand, et se fera mercredi après-midi à 3 heures 30.

C'est M. Arthur Sauvageau, candidat, qui n'a été défait que par 10 voix, par M. Rosaire Lacroix, qui a présenté une requête pour obtenir cette procédure. Le juge Marchand l'a accordée immédiatement, en fin de semaine, et l'a fixée au 7 courant.

C'est devant M. le juge H.-A. Fortier, que se tiendra ce recomptage. Kelly a tué Sarah Enright Samedi, en Cour du coroner, William-James Kelly, 54 ans, a confessé avoir tué Mme Sarah Enright, 35 ans, 485, Salter, Winnipeg, dans une maison de la rue Stanley, à Montréal. Immédiatement après avoir été tenu criminellement responsable de la mort de Mme Enright, Kelly comparait devant le juge Maurice Tétréau, en Cour de police, et le juge fixait son enquête préliminaire au 6, demain.

"Pour la Couronne" Les élèves du Mont-Saint-Louis donneront, les 6 et 8 février, deux représentations de la tragédie de François Coppée: "Pour la Couronne".

M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, présidera la première soirée, et le R. F. Nivard, visiteur provincial des Frères des Ecoles chrétiennes, présidera la seconde.

M. Bennett au "Canadian Club" Jeudi, M. Bennett, premier ministre du Canada, sera l'hôte d'honneur et le conférencier au déjeuner-causerie du "Canadian Club". Le déjeuner sera servi, à une heure précise, dans la grande salle à manger de l'hôtel Mont-Royal.

A Verdun M. le maire Hervé Ferland, de Verdun, est revenu de Québec, samedi soir, avec un chèque de \$65,000, partie d'une somme totale de \$150,000 due à cette cité par les gouvernements d'Ottawa et de Québec pour secours directs. La somme dernière une délégation s'est rendue à Ottawa pour la même fin. Les résultats des deux délégations seront communiqués au conseil de Verdun à sa réunion régulière, ce soir.

La campagne municipale UNE DELEGATION OFFRE LA CANDIDATURE AU DOCTEUR JOS. ARPIN DANS ROSEMONT Vendredi soir, un groupe important de citoyens du quartier Rosemont est allé, en délégation, prier le docteur Jos. Arpin de se porter candidat à l'échevinage en avril prochain.

En termes émus, le docteur Arpin a remercié ses concitoyens de l'honneur qu'ils lui témoignaient, mais il s'est, avec regret, refusé. "Je ne puis admettre, dit-il, que la médecine et la politique aillent de pair dans les temps difficiles que nous traversons. Laissez-moi plutôt me dévouer, et vous avec moi, — si vous voulez m'être agréables, pour l'homme, quel qu'il soit, que je croirai apte à remplir fidèlement le mandat d'honneur qu'est celui d'échevin d'un quartier aussi étendu et aussi populaire que le nôtre."

Se rendant à son désir, tous promirent leur appui à l'homme que choisira M. le docteur Arpin.

Une croix de granit sur la côte de Gaspé Au cours d'une réunion tenue aux bureaux de M. le sénateur Raoul Dandurand, samedi, les personnes présentes ont confié à M. le juge Edouard Fabre-Surveyer, de la Cour Supérieure, le soin de voir à l'érection d'une croix de granit de 30 pieds de hauteur sur la côte de Gaspé, en commémoration du 400e anniversaire de la découverte du Canada.

Mercredi, il y aura réunion au Château de Ramezay pour y former un comité national des fêtes.

Nouveauté canadienne Fils de Québec par PIERRE-GEORGES ROY



Feu le sénateur ROBERT FORKE — Ancien chef progressiste et ancien ministre de l'immigration et de la colonisation dans le cabinet King, M. Forke est mort le 2 février à 73 ans.

La Vie Sportive (Suite de la page 7)

La lutte ce soir au St-Jacques

Relevant les défis que lui lancent de temps en temps des lutteurs de la jeune division, le champion Eugène Tremblay veut bien mesurer ses forces contre celles de ces jeunes athlètes et, ce soir, c'est Roland Brousseau qui s'attaque à lui, au marché Saint-Jacques, dans la finale au programme des promotions Giroux et Zappa. Les deux lutteurs ont de nombreux partisans qui seront là pour les voir à l'oeuvre.

Paul Lebrun et Paul Gaudette feront une lutte de trente minutes en semi-finale. L'un et l'autre comptent une foule d'amis qui leur prédisent la victoire mais les connaisseurs se disent embarrassés pour faire des pronostics quant au résultat de la rencontre.

Dans un autre combat de trente minutes ou une chute, un professeur du jiu-jitsu, Harold Peters, sera l'adversaire de Young Sonnenberg. On dit que Peters est un très habile lutteur et que les trucs que lui ont appris le jiu-jitsu le rendent formidable à l'offensive. Sonnenberg compte comme toujours, sur son coup de bélier pour gagner ce match.

Sam Chuck rencontrera Pit Goyer dans un match de 20 minutes ou une chute; dans une autre rencontre de même durée, John Bélanger aura comme adversaire Jacques Trudeau, et dans la première préliminaire de la soirée, Rod Turcotte luttera contre Bob Birne. Le premier combat commencera à 8 heures 15 et la finale, le combat Tremblay-Brousseau, ne doit pas commencer après 10 heures 30.

Les Bouledogues sont défaits

Cleveland, 5. — Après un repos de 10 jours, les Indiens de Cleveland sont revenus à la charge pour triompher des Bouledogues de Windsor qu'ils ont défaits par un résultat de 4 à 2 dans une partie régulière de la Ligue Internationale de hockey, samedi soir dernier. Par cette victoire les vainqueurs de samedi soir, qui sont en dernière position dans le classement des équipes de leur ligue, se sont rapprochés des Bouledogues qui occupent l'avant-dernière position.

Composition des équipes: CLEVELAND — but: Roberts; défenses: Regan et Noble; centre: Benson; avants: Ranger et Cormier; subs: Radley, Proulx, Gailigan, Looking, Neville, Groh, Brophy et Reeves; but: Forbes; défenses: Starr et Pringle; centre: Lever; avants: Burmeister et Raymond; Subs: Vall, Fjelds, Forslund, Steele, Runge, Duguid et Brown.

Arbitres: Clarence et Jamieson. Première période: 1-Cleveland: Ranger-Steels-2, 11:10. 2-Cleveland: Looking-Groh, 12:19. 3-Cleveland: Lever-Forslund-Duguid, 13:20. Puntions: Starr, Noble. Deuxième période: 4-Cleveland: Raiger-Regan, 5:06. 5-Cleveland: Looking-Groh-Gailigan, 6:00. 6-Windsor: Runge-Forslund-Duguid, 17:49. Puntions: Forslund.

Les joutes du Groupe Senior

Royal a triomphé du Lafontaine par le résultat de 3 à 1 dans une partie régulière du Groupe Senior et à la suite de cette défaite le Lafontaine possède de minces chances de se classer pour les éliminatoires. La deuxième partie au programme a vu le St-François triompher du Canadien, qu'il a défait 3 à 2. Au cours de la deuxième période de cette seconde partie, Hills et Gaudette ont donné une exhibition de boxe et ils allaient la continuer au pénitencier quand on l'interdit pour les mettre tous deux à la raison d'une façon qui ne laissait pas d'équivoque.

Composition des équipes: St-François: but: Bouvrette; défenses: Marchand et Raymond; centre: Martin; altes: Lachapelle et Belli. Royals: but: Séguin; défenses: Croghan, MacKay; centre: Haynes; altes: Lorimier, Brennan. St-Frs. sub: Moynihan, Laroche, E. Munier. Royals sub: Kandrick, Mullins.

Advertisement for Dupuis Brothers featuring various toiletries like Listerine, Sal Hépatique, Pertussin, Cotton absorbant, Dentifrice Forhan's, Sels Abbey's, Lydia Pinkham, Sal Lithofos, Vitone reconstituant, and Parfums COTY. Includes prices and contact information.

LE HOCKEY RESULTATS

Table of hockey results for various leagues including Ligue Nationale, Ligue Internationale, and Ligue Canadienne.

PROGRAMMES CE SOIR

Table of evening hockey programs listing teams and venues.

LE CLASSEMENT DES ÉQUIPES

Table showing the ranking of teams in various hockey leagues.

Buffalo est 3ème

Fort Erie, 5. — Les Bisons de Buffalo Sr sont assurés la troisième place dans le classement des équipes de la Ligue Internationale de hockey en triomphant, samedi soir dernier, des Stars de Syracuse, qu'ils ont défaits par le résultat de 3 à 0 dans une partie assez contestée.

Composition des équipes: Buffalo: but: Taucher; défenses: Barlett, McDonald; centre: Roth; altes: Barton et Jarvis; subs: Schultz, Armand, Newman, Convey, Kuhn, Keating, Teasdale. Syracuse: but: Stuart; défenses: Bellemer, Rennie; centre: Darragh; altes: Herber, Martin; subs: Holmes, Schirmer, Huggins, Miller, Markle, Carr, Jack. Arbitre: Iop, Brantford.

Advertisement for J.-A. Désy, Limited, importateurs directs de THÉ et CAFÉ et manufacturiers de CONFITURES.